

**Banque Degroof Petercam
Luxembourg S.A.**

**Etats financiers consolidés pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017**

12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 25459

Table des matières

Rapport consolidé de Gestion	
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	
Etat de la situation financière consolidé	1 - 2
Eléments du résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé	3 - 4
Etat de variations des capitaux propres consolidés	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 80

Messaqe du Conseil d'Administration

L'exercice 2017 se clôture sur un bilan largement positif et l'évolution des marchés financiers pendant cette période combinée avec la dynamique commerciale ont eu un impact positif sur nos résultats. Ceux-ci confirment la solidité financière et la croissance de notre Banque.. Nos clients ont bénéficié de performances de gestion robustes dans des marchés parfois volatils. En interne, nous avons renforcé les axes stratégiques de notre business model pour opérer avec plus d'agilité et de transversalité au sein de la Banque et ensemble avec le reste du Groupe.

Nous tenons à exprimer dans ce rapport toute notre reconnaissance à l'ensemble des collègues qui auront assuré, avec détermination et enthousiasme, outre toutes les tâches du quotidien de la Banque, l'ensemble des projets requis pour le développement de notre offre commerciale et de notre plateforme opérationnelle ou pour nous adapter aux importantes évolutions réglementaires dont MiFID2.

L'exercice 2017 a été marqué par la célébration du trentième anniversaire des activités de la Banque au Luxembourg. A cette occasion, la position stratégique du pôle luxembourgeois dans le groupe a été plus que jamais réaffirmée, comme en témoignent les investissements en support du développement des activités d'Asset Services et le positionnement à Luxembourg du hub international en matière de banque privée et de services patrimoniaux.

Avec le support de notre maison-mère et de ses actionnaires, le pôle luxembourgeois du groupe s'inscrit pleinement dans l'ambition du groupe de donner à nos clients les moyens de concrétiser leurs aspirations, aujourd'hui et demain et d'apporter notre soutien à tous nos clients, , investisseurs, entrepreneurs, institutions ou entreprises, ayant la volonté d'aller toujours de l'avant dans la gestion de leurs affaires..

Nous réitérons nos remerciements à nos clients pour leur confiance et loyauté, à nos collègues pour leur engagement soutenu ainsi qu'à tous nos actionnaires et partenaires et pour leur support dans l'accomplissement de nos objectifs.



Bruno Houdmont
Administrateur-délégué



Alain Schockert
Président du Conseil d'Administration

Rapport consolidé de Gestion

Les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes IFRS.

1. Commentaires généraux

L'année 2017 a connu une amélioration du contexte économique global et une hausse soutenue des marchés boursiers. La pente de la courbe des taux s'est légèrement accentuée tout au long de l'année mais les taux d'intérêt à court terme sont restés négatifs.

Le contexte de taux courts négatifs, avec un coût de remplacement des liquidités auprès de la Banque Centrale qui s'élève depuis mars 2016 à 40 points de base, a eu un impact défavorable sur les revenus de transformation par rapport à l'exercice précédent. Par contre, les résultats de commissions liées aux métiers de gestion, d'administration et d'intermédiation d'actifs ont connu une belle croissance reflétant l'augmentation des actifs gérés et/ou administrés par nos deux métiers principaux : le Private Banking et l'Asset Services.

Le résultat consolidé 2017 enregistre une hausse de 2% par rapport à l'exercice 2016 pour atteindre EUR 48,6 millions.

Les actifs confiés au Private Banking ont atteint EUR 6 milliards au 31 décembre 2017. La collecte brute importante durant tout l'exercice a été partiellement compensée par certains mouvements de capitaux vers d'autres entités du groupe et par un contexte légal et fiscal en évolution mais il est important de souligner le positif net inflow d'actifs récoltés pendant l'exercice.

Le métier Asset Services (administration de fonds pour le Groupe et pour promoteur tiers) a connu un développement significatif au cours de l'exercice. Les actifs administrés ont connu une croissance de 32% atteignant EUR 38,0 milliards au 31 décembre 2017 contre EUR 28,8 milliards fin 2016. Cette excellente performance est observée tant dans les fonds maison que dans les fonds de tiers.

L'encours des crédits octroyés à la clientèle s'établit à EUR 486,9 millions au 31 décembre 2017, en hausse de 6% par rapport à fin 2016.

Le total bilantaire atteint EUR 3,1 milliards avec un niveau de solvabilité très solide depuis des années ; le ratio CET1 s'élève à 24% au 31 décembre 2017, largement supérieur aux exigences légales.

Le cost income ratio reste à un niveau satisfaisant (56,18%) et permet d'atteindre un rendement sur fonds propres de 25%.

Les effectifs de la Banque et de ses filiales se montent à 346 collaborateurs au 31 décembre 2017 (contre 341 fin 2016).

2. Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« BDPL ») est l'entité faitière et consolidante du pôle luxembourgeois du groupe Degroof Petercam.

Sur base sociale, BDPL clôture l'exercice 2017 avec un bénéfice net de EUR 37,9 millions (EUR 61,0 millions en 2016). En 2016, le bénéfice social avait été favorablement influencé par une plus-value intragroupe de EUR 19,7 millions réalisée lors des cessions de la filiale suisse à la maison-mère en Belgique et de Petercam Institutional Asset Management S.A. à DPAS dans le contexte de la fusion. Cet élément est la principale explication de la baisse des revenus d'intérêts et des résultats sur instruments financiers. Par contre, les revenus liés aux commissions ont progressé de 9,4% reflétant

la croissance des actifs en gestion et/ou en dépôt. L'augmentation des charges reflète principalement le fait qu'en 2016 une provision pour litige avait été reprise alors qu'en 2017 des provisions pour risque crédit ont été enregistrées sur des financements immobiliers historiques.

Dans le contexte précité, le produit net bancaire a diminué de 15,6 % tandis que le bénéfice net, après amortissements et impôts, atteint EUR 37,9 millions soit une diminution de 38,0%.

La succursale belge de BDPL active dans l'administration de fonds achève l'exercice 2017 sur un bénéfice net de EUR 2,1 millions.

2.a. Principaux risques auxquels est exposée la Banque

L'exposition de la Banque aux risques est décrite dans l'annexe 6 des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. De par ses activités, la Banque est exposée à un certain nombre de risques.

Les principaux risques sont les suivants :

- les risques de marché, essentiellement liés aux activités d'investissement dans des portefeuilles titres (actions, obligations) et à l'activité de transformation de taux d'intérêt (ALM);
- le risque de liquidité résultant des différences d'échéance entre les financements (généralement à court terme) et leurs emplois;
- le risque de contrepartie lié à l'activité de crédit (risque qui est fortement limité par l'utilisation de garanties sous forme de portefeuilles titres) et aux opérations d'intermédiation en dérivés;
- les risques liés à l'activité de gestion de fortune (risque d'actions en justice de clients dont le mandat n'aurait pas été respecté, risque commercial de pertes de clients mécontents et risques de réputation qui y sont liés);
- le risque opérationnel issu de ses activités, entre autres, bancaires (erreur dans l'exécution d'ordres, fraude, cybercrime...), de banque dépositaire (pertes d'actifs) ou de gestionnaire de fonds (non-respect des contraintes).

2.b. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'intégration au cours des trois prochaines années, des investissements informatiques importants seront consentis dans les principaux métiers de la Banque en vue de doter progressivement celle-ci d'une technologie de pointe, notamment dans le domaine 'digital'.

De par la fusion d'une part, et le déploiement progressif des nouvelles technologies IT d'autre part, le Groupe continuera à bénéficier d'effets de synergie et sera équipé d'une plateforme moderne favorisant la croissance des métiers.

De manière générale, la croissance et la rentabilité du Groupe sont également influencées par :

- l'effort permanent pour accroître le fonds de commerce en fonction des opportunités, comme en témoignent les acquisitions réalisées dans le passé ainsi que les investissements commerciaux;
- l'évolution des capitaux gérés et des marchés boursiers;
- l'environnement macroéconomique.




2.c. Politique en matière d'utilisation d'instruments financiers

Les dérivés sont utilisés pour compte propre des manières suivantes :

Dans le cadre de la gestion ALM (asset and liability management), des dérivés de taux (principalement des futures et des interest rate swaps) sont utilisés afin de réaliser des couvertures du risque de taux à long terme du groupe.

Des dérivés de taux de type interest rate swaps sont utilisés pour couvrir un portefeuille d'obligations souveraines et covered bonds, dans une optique de micro-hedge (le portefeuille est reconnu en comptabilité comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, mais les couvertures s'effectuent position par position), mais aussi de manière globale, dans une optique de macro-hedge. Cet emploi de dérivés est supervisé par le comité Almac du Groupe.

De même, la trésorerie de la Banque (risque de taux < 2 ans) fait usage de dérivés de taux et de swaps de trésorerie pour gérer le risque de taux et la trésorerie.

La gestion de la position de change implique également l'usage de produits dérivés (contrats de change à terme et swaps de change) afin de couvrir des engagements vis-à-vis de la clientèle ainsi que le financement des filiales dans la devise correspondant à leurs activités.

Des dérivés (achats d'options put avec vente d'options calls) sont utilisés pour couvrir certaines positions du portefeuille de placement et en canaliser le rendement.

Lorsque des opérations de couverture économique par des dérivés sont effectuées sur des positions en actions, ces dernières sont comptabilisées comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La Banque a également une activité d'intermédiation pour sa clientèle.

2.d. Activités en matière de recherche et de développement

La Banque et ses filiales n'ont pas eu d'activités de recherche et développement.

2.e. Actions propres

La Banque et ses filiales n'ont pas acquis d'actions propres pendant l'exercice.

2f. Proposition d'affectation du résultat social au 31 décembre 2017 (en euros)

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice net de l'exercice	37.865.292
Bénéfice reporté du 31 décembre 2016	130.830.177
Affectation aux autres réserves	7.304.225
Affectation à la réserve indisponible	-3.239.900
Bénéfice à répartir	172.759.794
Acompte sur dividende de EUR 34,0 brut aux 740.000 actions	-25.160.000
Solde au report à nouveau	147.599.794

3. Degroof Petercam Asset Services S.A. (« DPAS »)

DPAS, filiale détenue à 99,95% par BDPL, est issue de la fusion intervenue en 2016 de Degroof Gestion Institutionnelle – Luxembourg S.A. avec Petercam Institutional Asset Management S.A. Agréée en tant que société de gestion d'OPCVM selon le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs, DPAS preste ses services aux OPC du Groupe Degroof Petercam ainsi qu'à des initiateurs tiers, grâce aux services intégrés UCITS/AIFM ainsi qu'une offre spécifique de Currency Hedging, Asset Management ou encore de Risk Management.

Avec un total bilantaire de EUR 98,2 millions et des fonds propres de EUR 31,9 millions au 31 décembre 2017, DPAS clôture l'exercice 2017 avec un bénéfice net de EUR 13,4 millions affichant une progression de plus de 65% par rapport au résultat net de l'exercice 2016.

Avec un total de EUR 29,3 milliards au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion ou administration de DPAS sont en progression de 17% par rapport à fin 2016. Les actifs gérés pour des initiateurs tiers affichent une croissance de 21%, pour atteindre EUR 6,4 milliards représentant 22% des encours totaux.

En parallèle les actifs du Groupe (hors produit Venus) sont en hausse de 18% pour atteindre EUR 22,5 milliards et représentent 77% des encours totaux. Les actifs de Venus diminuent de 13% pour atteindre EUR 0,4 milliard.

A fin décembre 2017, DPAS emploie un total de 29 personnes à Luxembourg. Cette augmentation de 5 personnes par rapport à fin 2016 s'explique par le renforcement des équipes Risk Management et Middle Office ainsi que par le transfert de l'équipe Business Development Asset Services en provenance de la maison-mère BDPL.

4. Degroof Petercam Insurance Broker S.A. (« DPIB »)

DPIB, anciennement DS Lux S.A., est une filiale à 100% de BDPL et a pour objet le courtage en assurances par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes physiques dûment agréées, conformément aux dispositions de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances.

Avec un total bilantaire de KEUR 617,2 et des fonds propres de KEUR 398,5 au 31 décembre 2017, DPIB clôture l'exercice 2017 avec un bénéfice net de KEUR 82,0 (KEUR 108,4 pour l'exercice 2016).

La Société a employé en moyenne 1,5 personne au cours de l'exercice (2016 : 1,5).

5. Degroof Petercam Asset Management Hong Kong Ltd

Détenue à 91,84% par le Groupe, le solde restant l'étant par le dirigeant co-fondateur, Degroof Asset Management Hong Kong Ltd clôture son troisième exercice par un résultat en retrait par rapport à l'exercice précédent. Les fonds propres au 31 décembre 2017 s'élèvent à EUR 0,2 million.

Le conseil d'administration de BDPL a décidé, fin 2017, de mettre fin aux activités de cette entité qui sera soit cédée, soit liquidée en 2018.

6. Immobilière Cristal Luxembourg S.A. (« ICL »)

ICL, anciennement "Investment Company of Luxembourg S.A.", est une filiale à 100% de BDPL et a pour principal objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.



Fin 2017, le Conseil d'administration de BDPL a décidé d'apporter, par apport en nature, le complexe immobilier dans lequel se situe son siège social au bénéfice de ICL au prix de EUR 96,4 millions en contrepartie de l'augmentation du capital d'ICL par émission de nouvelles actions.

Avec un total bilantaire de EUR 97,9 millions et des fonds propres de EUR 95,3 millions au 31 décembre 2017, ICL clôture l'exercice 2017 avec une perte KEUR 17,5.

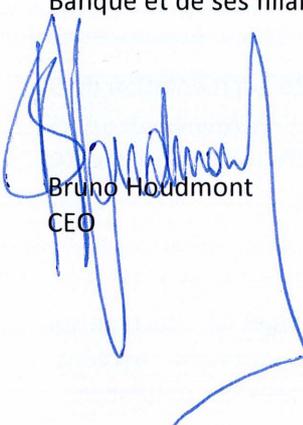
En 2017, ICL n'a pas occupé de personnel.

7. Autres participations

Outre les participations minoritaires de Promotions Partner S.A., filiale de la Banque, dans des projets de promotions immobilières au Grand-Duché de Luxembourg, les autres filiales consolidées sont des sociétés n'ayant pas de personnel et pas d'activités opérationnelles au 31 décembre 2017. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

8. Conclusion

Aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les états financiers de la Banque et de ses filiales n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de ce rapport.



Bruno Houdmont
CEO



Alain Schockert
Président du Conseil d'Administration



KPMG Luxembourg, Société coopérative
39, Avenue John F. Kennedy
L - 1855 Luxembourg

Tel.: +352 22 51 51 1
Fax: +352 22 51 71
E-mail: info@kpmg.lu
Internet: www.kpmg.lu

Au Conseil d'Administration de
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. et de ses filiales (le "Groupe") comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2017 ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état des variations dans les capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exactitude et existence des commissions perçues sur gestion d'actifs, sur activités liées aux titres et sur les droits de garde (conditions spéciales)

Question clé :

Les commissions perçues sur gestion d'actifs, sur activités liées aux titres et sur les droits de garde s'élèvent en 2017 à EUR 31.547.108, soit 66% du total des commissions perçues hors commissions sur les fonds d'investissement (2016: EUR 27.424.454, soit 62% du total des commissions perçues hors commissions sur les fonds d'investissement), comme détaillé dans la Note 9.3 des états financiers consolidés, et représentent l'une des principales sources de revenus du Groupe.

Considérant les éléments ci-dessous, nous avons identifié l'exactitude et l'existence des commissions perçues sur gestion d'actifs, sur activités liées aux titres et sur les droits de garde comme des questions clés de l'audit:

- La Banque octroie des conditions spéciales à certains clients en fonction de leur profil, de leurs volumes de transactions et d'actifs déposés auprès de la Banque. Ces conditions spéciales peuvent représenter une proportion importante des commissions du Groupe.
- Une partie significative des conditions spéciales sur les commissions sont paramétrés manuellement, il y a peu d'automatisation.
- La saisie manuelle des conditions spéciales augmente le risque d'erreur. Si le taux de commissions n'est pas paramétré avec exactitude, les commissions comptabilisées pourraient être sous-estimées ou surestimées.

Approche d'audit sur la question clé:

Dans le cadre de notre audit, nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place ainsi que l'efficacité des contrôles clés relatifs aux commissions perçues sur gestion d'actifs, sur activités liées aux titres et droits de garde, à savoir:

- Nous avons testé la mise en place et l'efficacité des contrôles et modifications sur les rapports d'exceptions tarifaires sur les commissions de gestion des clients de la banque privée.
- Nous avons testé la mise en place et l'efficacité des contrôles sur la saisie ou la modification des tarifs sur les commissions achats-ventes de titres, les commissions de gestion et les commissions droits de garde.

Nous avons également effectué les procédures de corroboration suivantes afin de valider l'exactitude et l'existence des commissions perçues sur gestion d'actifs, sur activités liées aux titres et droits de garde:

- Pour un échantillon de transactions ayant générées des commissions issues de produits et services de la banque privée nous avons effectué des tests de détails et comparé les montants comptabilisés avec la documentation pertinente.
- Nous avons effectué une estimation des taux moyen de commissions par catégories de produits et services pour la période que nous avons comparé avec les commissions comptabilisées.
- Nous avons effectué des procédures analytiques sur les différentes catégories de commissions de banque privée.

Evaluation des prêts et créances à la clientèle et créances hypothécaires

Question clé:

Le montant des prêts et créances à la clientèle et créances hypothécaires avant dépréciation s'élève à EUR 467.432.137 au 31 décembre 2017 (2016: EUR 381.714.387) comme détaillé dans la Note 8.6 des états financiers consolidés, et représente 15% du total Bilan (2016: 14%).

Considérant les éléments ci-dessous, nous avons identifié l'évaluation des prêts et créances à la clientèle et créances hypothécaires comme une question clé de l'audit:

- L'évaluation des prêts et créances sur la clientèle et créances hypothécaires comprend intrinsèquement une part de jugement significatif de la Direction sur le niveau des corrections de valeurs.
- L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Approche d'audit sur la question clé:

Nous avons testé la mise en place et l'efficacité des contrôles effectués par le département crédit ou les comités de crédits sur les sujets suivants:

- Ouverture de crédits
- Evaluation des garanties
- Suivi des taux de couvertures
- Suivi des comptes débiteurs clients
- Suivi des retards de paiement
- Constitution et valorisation des dépréciations

Nous avons réalisé une évaluation du respect de la méthodologie d'estimation et de constitution des corrections de valeur pour les créances compromises (créances en suivi intensif ; créances en précontentieux ; créances en contentieux).

Pour un échantillon de prêts et créances à la clientèle et de créances hypothécaires nous avons inspecté et évalué la ou les garantie(s) et obtenu les expertises relatives aux garanties.

Pour un échantillon de prêts en retard de paiement, de prêts restructurés et de prêts non-performants, nous avons évalué le ratio prêt-valeur (loan to value).

Pour un échantillon de prêts dépréciés, nous avons testé et évalué la pertinence et le montant de la dépréciation constituée.

Valorisation des fonds de commerce

Question clé:

Les fonds de commerce identifiés comme question clé de l'audit sont issus de la fusion entre Banque Degroof S.A. et Petercam S.A.

Il s'agit du fonds de commerce lié à la gestion discrétionnaire de l'activité banque privée de Petercam Luxembourg S.A. qui avait une valeur d'acquisition de EUR 8.013.000 au 1^{er} Janvier 2016 et du fonds de commerce lié à l'activité d'Asset Management pour les clients institutionnels de Petercam S.A. qui avait une valeur d'acquisition de EUR 8.695.050 au 1^{er} Janvier 2016.

Considérant les éléments ci-dessous, nous avons identifié la valorisation du fonds de commerce comme une question clé de l'audit:

- La valorisation des fonds de commerce sollicite le jugement de la direction financière. En effet, la modélisation de la valeur des fonds de commerce fait intervenir plusieurs variables et hypothèses, notamment le taux d'actualisation, le taux d'attrition de la clientèle, et la projection des revenus futurs générés par le fonds de commerce. Ces variables peuvent avoir une influence significative sur le calcul de la valorisation des fonds de commerce.
- En outre, un test de dépréciation doit être effectué chaque fois qu'il y a des indicateurs de dépréciation, ce qui nécessite de la vigilance de la part de la direction financière sur ces indicateurs.

Approche d'audit sur la question clé:

- Pour le fonds de commerce lié à la gestion discrétionnaire de l'activité banque privée de Petercam Luxembourg S.A., nous avons obtenu et inspecté la valorisation du fonds de commerce préparée par la direction financière et avons évalué le respect du modèle de valorisation à la norme IFRS 13.
- Nous avons fait appel à nos spécialistes en valorisation pour nous assister dans l'évaluation du respect des principes de la norme IAS 36 pour le test de dépréciation effectué.
- Nous avons évalué les hypothèses utilisées dans le modèle de valorisation, notamment le taux d'actualisation, la projection des revenus générés par la gestion des capitaux des clients, la durée d'utilité résiduelle et les charges contributives d'actifs.
- Nous avons évalué les analyses de sensibilité de la valorisation à la variation de ces hypothèses effectuées par la direction financière.
- Pour le fonds de commerce lié à l'activité d'Asset Management pour les clients institutionnels de Petercam S.A., nous avons obtenu et inspecté la documentation de l'analyse effectuée sur la présence d'indicateurs de dépréciation préparée par la direction financière.
- Nous avons évalué les hypothèses prises en compte par la direction financière et nous avons effectué une revue des conditions de marché ainsi que du taux de croissance annuelle des capitaux en gestion afin d'apprécier l'existence ou non d'indice qui puisse indiquer une perte de valeur de l'actif et afin d'évaluer le respect des principes de la norme IAS 36.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel consolidé incluant le rapport de gestion consolidé et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de Réviseur d'Entreprises agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que Réviseur d'Entreprises agréé par le Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 31 ans.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 sur la profession de l'audit et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Luxembourg, le 2 mai 2018

KPMG Luxembourg,
Société coopérative
Cabinet de révision agréé



S. Chambourdon
Associé

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de la situation financière consolidé

ACTIFS	Notes	31.12.2017 EUR	31.12.2016 EUR
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	8.1	1.542.858.092	592.328.301
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8.2	52.704.730	59.314.358
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	8.3	420.352.685	905.669.346
Actifs financiers disponibles à la vente	8.4	163.676.574	255.909.135
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8.5	254.756.219	326.853.949
Prêts et créances sur la clientèle	8.6	454.443.680	372.850.506
Participations	8.7	12.395	43.396
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8.8	48.084.776	79.097.494
Immobilisations corporelles	8.9	42.455.659	43.949.004
Immobilisations incorporelles	8.10	17.618.525	20.515.164
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8.11	-	-
Autres actifs	8.12	82.138.987	60.017.988
TOTAL DES ACTIFS		3.079.102.322	2.716.548.641

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de la situation financière consolidé

PASSIFS	Notes	31.12.2017	31.12.2016
		EUR	EUR
DETTES			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	8.13	54.751.994	63.410.053
Dépôts envers les établissements de crédit	8.14	56.987.850	90.946.576
Dépôts envers la clientèle	8.15	2.608.902.132	2.240.405.820
Provisions	8.16	2.482.180	3.672.711
Passifs d'impôts courants et différés	8.18	26.297.224	25.990.501
Autres passifs	8.17	74.335.890	61.878.200
TOTAL DES DETTES		2.823.757.270	2.486.303.861
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	8.19	37.000.000	37.000.000
Primes d'émission	8.19	40.356.000	40.356.000
Réserves et report à nouveau	8.19	126.550.630	104.628.106
Réserves de réévaluation	8.4/8.19	2.759.683	484.942
Résultat de l'exercice, part du groupe	8.19	48.647.570	47.723.172
<i>Acompte sur dividendes</i>		-	-
Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres	8.19	31.169	52.560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		255.345.052	230.244.780
TOTAL DES PASSIFS		3.079.102.322	2.716.548.641

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Eléments du résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé

	Notes	31.12.2017 EUR	31.12.2016 EUR
Produits d'intérêts	9.1	61.982.966	45.288.721
Charges d'intérêts	9.1	-48.678.040	-33.898.454
Produits de dividendes	9.2	1.050.605	2.032.565
Commissions perçues	9.3	292.752.394	254.194.525
Commissions versées	9.3	-192.705.420	-166.925.592
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	9.4	10.899.575	10.352.180
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9.5	54.088	617.884
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9.6	1.708.777	5.651.191
Autres résultats opérationnels nets	9.7	3.151.378	6.645.876
Produit net		130.216.323	123.958.896
Frais de personnel	9.8	-37.934.670	-37.322.241
Frais généraux et administratifs	9.9	-23.644.220	-23.327.590
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	9.10	-6.372.455	-6.094.654
Provisions	9.11	-351.377	2.550.000
Dépréciations nettes sur actifs	9.12	-5.093.189	-2.593.897
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-324.005	-16.369
Résultat avant impôts		56.496.407	57.154.145
Charge d'impôts	9.13	-7.863.658	-9.441.509
Résultat de l'exercice		48.632.749	47.712.636
Résultat de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-14.821	-10.536
RESULTAT DE L'EXERCICE, PART DU GROUPE		48.647.570	47.723.172

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Eléments du résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé

	Note	31.12.2017 EUR	31.12.2016 EUR
Résultat de l'exercice		48.632.749	47.712.636
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	9.14	2.274.741	-1.184.486
Total des autres éléments du résultat global (*)		2.274.741	-1.184.486
RESULTAT GLOBAL TOTAL		50.907.490	46.528.150
Résultat global de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-14.821	-10.536
RESULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE		50.922.311	46.538.686

(*) Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.
Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserves de réévaluation	Ecart de conversion	Résultat net de l'exercice	Acompte sur dividendes	Capitaux propres : part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2015	37.000.000	40.356.000	160.621.831	1.669.428	-	60.618.594	-50.320.000	249.945.851	16.500	249.962.352
Transactions avec les minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	46.596	46.596
Modifications du périmètre	-	-	-66.225.548	-	-	-	-	-66.225.548	-	-66.225.548
Affectation du résultat précédent	-	-	10.298.594	-	-	-60.618.594	50.320.000	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	47.723.172	-	47.723.172	-10.536	47.712.636
Ecart de conversion	-	-	-34.305	-	-	-	-	-34.305	-	-34.305
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-1.184.486	-	-	-	-1.184.486	-	-1.184.486
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (*)	-	-	-32.466	-	-	-	-	-32.466	-	-32.466
Solde au 31.12.2016	37.000.000	40.356.000	104.628.106	484.942	-	47.723.172	-	230.192.218	52.560	230.244.780
Transactions avec les minoritaires	-	-	1.837	-	-	-	-	1.837	-1.837	-
Modifications du périmètre	-	-	301.568	-	-	-	-	301.568	-	301.568
Affectation du résultat précédent	-	-	47.723.172	-	-	-47.723.172	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	48.647.570	-	48.647.570	-14.821	48.632.749
Ecart de conversion	-	-	-53.269	-	-	-	-	-53.269	-4.733	-58.002
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	2.274.741	-	-	-	2.274.741	-	2.274.741
Acompte sur dividendes	-	-	-25.900.000	-	-	-	-	-25.900.000	-	-25.900.000
Autres variations (*)	-	-	-150.784	-	-	-	-	-150.784	-	-150.784
Solde au 31.12.2016	37.000.000	40.356.000	126.550.630	2.759.683	-	48.647.570	-	255.313.881	31.169	255.345.052

(*) Variations dues aux plans d'intéressement Groupe (voir note 11.2)

(**) Variations principalement liées au Goodwill de l'intégration Petercam et autres changements du périmètre de consolidation (voir note 8.19)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Bénéfice avant impôts		56.496.407	57.154.145
Eléments non monétaires inclus dans le bénéfice et autres ajustements :		10.667.841	13.997.599
Charges des rémunérations fondées sur les actions		-150.784	-32.466
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles		6.372.455	15.207.282
Résultat provenant des entreprises associées		-324.005	-16.370
Dépréciations		5.093.189	2.593.897
Gains/pertes sur investissements		-50.724	-21.720
Dotations nettes aux provisions et autres passifs		-272.290	-3.733.024
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :		807.702.795	277.846.010
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		482.664.340	-273.733.297
Prêts et créances		-97.327.125	200.646.163
Actifs financiers disponibles à la vente et placements détenus jusqu'à leur échéance		125.170.502	577.038.191
Autres actifs		-22.120.999	369.264
Passifs détenus à des fins de transaction		-8.093.040	-18.860.922
Dettes envers les établissements de crédit		-51.812.805	50.965.255
Dettes envers la clientèle		367.987.092	-258.540.074
Provisions et autres passifs		11.234.830	-38.570
Intérêts perçus		66.174.190	52.440.191
Dividendes perçus		1.050.051	2.032.565
Intérêts versés		-53.912.265	-38.765.952
Impôts payés sur le résultat		-8.326.722	-2.150.184
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)		879.852.297	362.554.374

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Cession de filiales et entreprises associées	8.11	304.619	12.411.431
Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement		625.573	-66.225.548
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles	8.9 / 8.10	-41.500.196	-29.089.637
Vente d'immobilisations (in)corporelles		38.359.038	21.720
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)		-2.210.966	-82.882.034
Acomptes sur dividendes payés		-25.900.000	0
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)		-25.900.000	0
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		11.933.490	11.398.975
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C)		851.741.331	279.672.340
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		857.637.556	566.566.241
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		1.721.312.377	857.637.556
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1.721.312.377	857.637.556
Caisse et soldes avec les banques centrales	8.1	1.543.018.092	592.328.301
Comptes à vue auprès des établissements de crédit	8.5	103.613.463	224.775.815
Prêts à terme aux établissements de crédit	8.5	117.300.000	64.941.212
Découverts auprès des établissements de crédit	8.14	-12.832.921	-15.416.454
Dépôts à terme auprès des établissements de crédit	8.14	-29.786.257	-8.991.318

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés

L'information comparative de 2016 sur les prêts et créances est reclassée pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

1 Généralités

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A. (anciennement « BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. » jusqu'au 31 mars 2016) (ci-après « la Banque ») a été constituée le 29 janvier 1987 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Celle-ci a été introduite à la Bourse de Luxembourg le 29 novembre 1999 et ensuite retirée de la cote le 15 décembre 2005.

Au 1er avril 2016, les sociétés BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. et PETERCAM (Luxembourg) S.A. ont fusionné avec effet rétroactif au 1er janvier 2016; la nouvelle société s'appelle BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A. La fusion se traduit légalement par l'absorption de l'intégralité du patrimoine de Petercam (Luxembourg) S.A. (société absorbée) par la Banque Degroof Luxembourg S.A. (société absorbante). La Banque a opté pour la méthode de la valeur comptable pour traiter cette transaction qui selon les normes IFRS constitue un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. La différence entre le montant payé par Banque Degroof Luxembourg S.A. de EUR 136.522.000 et l'actif net en valeur comptable de Petercam (Luxembourg) S.A. représente le goodwill comptabilisé en réserves pour un montant de EUR 73.025.963. La banque a également reconnu dans le cadre de l'exercice d'estimation du PPA un nouveau montant de EUR 17.280.050 suite à cette fusion pour 3 nouveaux fonds de commerce.

Dans le cadre de la fusion, Petercam (Luxembourg) S.A. a cédé les titres de sa filiale Petercam Banque Privée (Suisse) S.A. à Banque Degroof Petercam S.A. le 16 février 2016 et a cédé les titres de sa filiale Petercam Institutional Asset Management (Luxembourg) S.A. à Degroof Petercam Asset Services S.A. le 18 février 2016.

L'objet de la Banque est d'exercer toutes activités bancaires et d'épargne, en particulier de recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de gestion de fortune, de fiducie et de services financiers, enfin toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières permettant la réalisation de l'objet social ainsi défini.

La Banque et ses filiales (ci-après « le Pôle luxembourgeois ») sont par ailleurs intégrées dans la consolidation de Banque Degroof Petercam S.A., établie au 44 rue de l'Industrie, à 1040 Bruxelles. Le 1^{er} octobre 2015, Banque Degroof S.A. et Petercam S.A. ont fusionné; la nouvelle entité porte le nom de Banque Degroof Petercam S.A.

Le Pôle luxembourgeois et Banque Degroof Petercam S.A. représentent « le Groupe ».

Les états financiers de la Banque sont disponibles sur son site internet: www.degroofpetercam.lu. Les états financiers de Banque Degroof Petercam S.A. sont disponibles sur son site internet: www.degroofpetercam.com.

Depuis le 9 décembre 2005, la Banque possède une succursale en Belgique, établie au 19 rue Guimard, à 1040 Bruxelles.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 19 avril 2018.

2 Contexte réglementaire

Les états financiers consolidés du Pôle luxembourgeois ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que les interprétations de ces normes valables au 31 décembre 2017 et telles qu'approuvées dans l'Union Européenne.

Pour les principes comptables qui ne sont pas spécifiquement mentionnés ci-après, il y a lieu de se référer aux normes IFRS telles qu'approuvées dans l'Union Européenne.

Les principes comptables utilisés pour préparer ces états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont cohérents avec ceux appliqués au 31 décembre 2016.

3 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (nouvelles, révisées ou amendées) et interprétations IFRIC suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice:

- Amendements à l'IAS 12 « Impôts sur le résultat »: Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes;
- Amendements à l'IAS 7 « Etat des flux de trésorerie »: Initiative concernant les informations à fournir;

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.

Parmi les normes, amendements de normes ou interprétations publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptés dans l'Union Européenne en date du 31 décembre 2017, ceux repris ci-dessous entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs:

- IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1er janvier 2018 ou après cette date;
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », applicable à partir des exercices commençant le 1er janvier 2018 ou après cette date.
- IFRS 16 « Contrats de location », applicable à partir des exercices commençant le 1er janvier 2019 ou après cette date;
- Amendements à l'IFRS 4 « Contrats d'assurance »: « Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance », applicables à partir des exercices commençant le 1er janvier 2019 ou après cette date.

Les normes et amendements de normes ci-dessous n'ont pas encore été adoptés dans l'Union Européenne en date du 31 décembre 2017 mais la Banque les appliquera lors de leur entrée en vigueur:

- Amendements à l'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »: Vente ou apport d'actifs entre une entreprise associée et une coentreprise;
- Amendements à l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »: Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions;
- Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS;
- Amendements à l'IAS 40 « Immeubles de placement »: Transferts d'immeubles de placement;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée »;
- Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS;
- Amendements à l'IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »;
- Amendements à l'IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »;

Changements dans les principes et méthodes comptables (suite)

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »;
- IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation ». La norme IFRS 9 introduit de nouvelles dispositions pour le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle de calcul des pertes de valeur sur actifs financiers (modèle des pertes attendues), et de nouvelles dispositions relatives à la comptabilité générale de couverture.

L'impact de IFRS 9 ne se situe qu'au niveau de la Banque, les paragraphes suivants décrivent les impacts au niveau de la Banque:

Classement et évaluation des instruments financiers: conformément à IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués suivant le modèle économique de gestion de ces actifs et suivant les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument. Le Groupe a déterminé ces modèles d'entreprise à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés pour atteindre un objectif commercial spécifique. Sur base des modèles économiques de gestion définis par le Groupe et l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, les actifs financiers dans le champ d'application de l'IFRS 9 ont été classés dans les catégories suivantes:

- actifs financiers évalués au coût amorti dont le modèle de gestion consiste à détenir l'actif afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels (les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal);
- actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs (les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal);
- actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat. Cette catégorie reprend les actifs financiers qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou à la valeur de marché par le biais des autres éléments du résultat global.

L'application de l'IFRS 9 entrainera un glissement des titres du portefeuille « actifs financiers disponibles à la vente » vers le portefeuille « actifs financiers au coût amorti ». La Banque a utilisé les dispositions transitoires relatives au classement et à l'évaluation afin d'annuler la désignation antérieure d'actifs financiers comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat. Pour les placements dans des instruments de capitaux propres (qui ne sont pas détenus à des fins de transaction), la Banque a retenu l'option (choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale) de classer ces instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la date de première application. En ce qui concerne les passifs financiers, l'implémentation de l'IFRS 9 n'entrainera pas pour la Banque de changements découlant des critères de classement et d'évaluation de ces instruments.

Changements dans les principes et méthodes comptables (suite)

La Banque ne s'attend pas à une incidence matérielle des changements introduits par l'IFRS 9 sur le bilan, les résultats ou les capitaux propres mais une certaine volatilité liée aux instruments évalués obligatoirement à la juste valeur par le résultat est susceptible d'affecter les résultats.

L'impact attendu à l'ouverture est estimé à une diminution des capitaux propres d'un montant de EUR 2,5 millions.

Dépréciation: IFRS 9 procède à une refonte du modèle de dépréciation, fondé dorénavant sur les pertes « attendues » plutôt que sur les pertes « subies » comme le prévoit IAS 39. Ce nouveau modèle vise à comptabiliser plus rapidement les pertes de valeur et nécessite de disposer d'une quantité importante d'informations incluant des données historiques et actuelles, et des perspectives de facteurs macro-économiques. Ce modèle s'applique principalement aux crédits, aux instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux engagements de prêts et aux garanties financières émises. Les pertes attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le calcul de ces pertes se base, entre autres, sur les paramètres suivants: la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD'), le montant de l'exposition (comptable résiduelle) en cas de défaut ('EAD') et le taux d'actualisation. Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés. Les actifs financiers sont classés sur base de l'ampleur de la détérioration de crédit depuis leur comptabilisation initiale en trois catégories:

- Catégorie 1 (comptabilisation initiale: 'performing'): la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois après la date de clôture;
- Catégorie 2 (détérioration sensible du risque de crédit: 'under-performing'): la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie de l'instrument financier;
- Catégorie 3 (actifs financiers en souffrance pour lesquels il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture 'non-performing'): la dépréciation est évaluée à la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable attendue.

Pour apprécier la détérioration du risque de crédit, la Banque compare le risque de défaillance à la date de reporting et à la comptabilisation initiale de l'actif financier. Afin de classer ses expositions de crédit, le Groupe a décidé de mettre en place un modèle de scoring interne évoluant sur base d'événements de crédits pour ses portefeuilles de crédit. En ce qui concerne les instruments de dette, les ratings externes d'agence sont principalement utilisés et la Banque fera usage de l'exception relative au risque de crédit faible. En ce qui concerne les impacts chiffrés, à l'ouverture, la Banque s'attend à une diminution des provisions pour pertes de valeur et à une augmentation de ses capitaux propres d'environ EUR 0,1 million chacune.

Changements dans les principes et méthodes comptables (suite)

Comptabilité de couverture: la Banque (qui n'applique pas les dispositions de comptabilité de couverture d'IAS 39) envisage d'utiliser les nouvelles dispositions de l'IFRS 9 en termes de comptabilité de micro-couverture pour couvrir la valeur du risque de taux. Cette décision concernera les instruments financiers désignés, en IAS 39, comme évalué à la juste valeur par le biais du résultat.

L'IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les interprétations qui y sont associées. Cette nouvelle norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers, aux contrats d'assurance et aux contrats de location) et introduit un modèle unique afin de déterminer quand comptabiliser les produits des activités ordinaires, et pour quel montant. Bien que les nouveaux principes de l'IFRS 15 puissent entraîner une modification des modalités de reconnaissance de certains revenus, la Banque ne s'attend pas, au vu de ses activités principales, à un effet significatif de ces nouvelles dispositions sur les résultats.

L'IFRS 16 est appelée à remplacer l'IAS 17 « Contrats de location ». Le changement le plus important, qu'apporte l'IFRS 16, est que la plupart des contrats de location seront portés au bilan des preneurs. La nouvelle norme abandonne pour ceux-ci la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, en traitant tous les contrats (avec deux exceptions) comme des contrats de location-financement. En ce qui concerne la comptabilité du bailleur, de nombreux aspects demeureront les mêmes. Une analyse des impacts éventuels est en cours de réalisation.

Pour les autres textes précités, le Groupe ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers consolidés

L'élaboration des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la Direction du Pôle luxembourgeois pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers consolidés.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants:

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions;
- la détermination de la valeur des goodwill.

5 Résumé des principes et méthodes comptables

5.1 Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reprennent les états financiers de la Banque et de ses filiales. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par la Banque, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ces activités.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à la Banque et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les états financiers de la Banque et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres, sont présentées séparément dans le compte de résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé.

Par exception à ces règles, les sociétés présentant un intérêt négligeable sont exclues du périmètre de consolidation selon les critères suivants mis en place au sein du groupe:

- Le total bilantaire additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 0,5% du total bilantaire consolidé du groupe.
- Le total des fonds propres additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 1% du total des fonds propres consolidés du groupe.
- Le total des fonds propres d'une société non consolidée en intégration globale doit être inférieur individuellement à 0,5% du total des fonds propres consolidés du groupe.
- Le total du résultat additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 1% du total du résultat consolidé du groupe.
- Le total du résultat d'une société non consolidée en intégration globale doit être inférieur individuellement à 0,5% du résultat consolidé du groupe.

Coentreprises

Les coentreprises désignent toute entreprise sur laquelle la Banque a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision stratégique financière et opérationnelle ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

La Banque ne détient à ce jour aucune coentreprise mais, le cas échéant, elles seraient comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seraient plus comptabilisées de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint.

Principes de consolidation (suite)

Entreprises associées

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle la Banque exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires moyennant des retraitements si nécessaire.

5.2 Conversion des états financiers et des transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont établis en euros (« EUR »), monnaie fonctionnelle du Pôle luxembourgeois.

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de la Banque, sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte. Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

5.2.1 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultat.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en compte de résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé.

Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

5.3 Instruments financiers

5.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

5.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si le Pôle luxembourgeois a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

5.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en compte de résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction ». Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans la rubrique « Produits de dividendes ».

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction » et les intérêts perçus ou payés sur les instruments dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ».

5.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants:

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « mismatch comptable ») qui surviendrait si elle n'était pas utilisée; ou

Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan. Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie « Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

5.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultat dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants de dépréciation sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

5.3.6 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixe que le Pôle luxembourgeois a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultat dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants des dépréciations sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

5.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents, précédemment comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en compte de résultat sous la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat » ou, en cas de dépréciations sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans la rubrique « Produits de dividendes ».

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

5.3.8 Participations

Les participations, qui ne sont pas classées en « Actifs financiers disponibles à la vente », sont évaluées au coût d'acquisition.

5.3.9 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en compte de résultat dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

5.3.10 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues.

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, le Pôle luxembourgeois utilise principalement les modes de valorisation suivants:

- Marché actif

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes,...) qui utilisent des données de marché observables.

Pour les valorisations qui utilisent les cours « milieu de marché » comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

- Absence de marché actif

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs.

Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en compte de résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément « Day 1 profit and loss ») est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en compte de résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en compte de résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en compte de résultat est déterminée individuellement.

- Absence de marché actif – Instruments des capitaux propres (actions non cotées)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

En l'absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

5.3.11 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque:

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultat comme un dérivé autonome. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

5.3.12 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque:

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou,
- le Pôle luxembourgeois a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si le Pôle luxembourgeois ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, le Pôle luxembourgeois maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

5.4 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location-simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

- En tant que preneur en contrat de location

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt.

La charge financière est reconnue en compte de résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

- En tant que bailleur

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en compte de résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle du bien est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

5.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le Pôle luxembourgeois applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composants (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle.

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

<u>Nature de l'immobilisation ou composant</u>	<u>Durée d'utilité</u>
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
 Matériel roulant	 4 ans

Les terrains et les œuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

A chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

5.6 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, sur une durée de 4 ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charges quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède pas 20 ans.

Immobilisations incorporelles (suite)

A chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est

reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée sur base de la variation des capitaux gérés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

5.7 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs. On y trouve également des créances sur le personnel.

5.8 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

A chaque date d'établissement du bilan, le Pôle luxembourgeois apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultat. Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée.

- Actifs financiers

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif:

- difficultés financières significatives de l'émetteur;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières);
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du Pôle luxembourgeois;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

Dépréciation d'actifs (suite)

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et à partir de cet exercice, sur une base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de la Banque en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés. Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs » en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix côtés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultat (« Dépréciations nettes sur actifs »). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument des capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

- Autres actifs

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ». Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation. La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Dépréciation d'actifs (suite)

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque:

- le Pôle luxembourgeois a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée.

5.10 Impôts

- Impôts courants

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

- Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles:

- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Impôts (suite)

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit:

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en compte de résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils ne soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente), auquel cas ils sont imputés sur les capitaux propres et ensuite, reconnus en compte de résultat en même temps que les plus ou moins-values réalisées.

5.11 Avantages au personnel

Dans le respect de la réglementation nationale et des pratiques du secteur, le régime en vigueur dans le Pôle luxembourgeois, en termes de régime de retraite, est celui d'une assurance de groupe, régime à cotisations définies.

Tant pour le régime à cotisations définies que pour les cas de prestations définies résiduels, le Pôle luxembourgeois verse à l'assureur les montants calculés selon le règlement, au début de chaque exercice. Ces primes sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les résultats relatifs aux plans d'intéressement mis en place au sein du Pôle luxembourgeois sont comptabilisés en résultat avec comme contrepartie les fonds propres.

5.12 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

5.13 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts dont le taux est positif sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêts continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous cette rubrique.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

5.14 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

5.15 Honoraires et commissions

Le Pôle luxembourgeois reconnaît en compte de résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en compte de résultat lors de l'exécution de cet acte.

5.16 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

6 Gestion des risques

6.1 Organisation de la gestion des risques

La stratégie en matière de gestion des risques est déterminée par le Conseil d'Administration et reflète la stratégie définie pour l'ensemble du Groupe par le Conseil d'Administration de la maison mère, Banque Degroof Petercam S.A. Le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. est responsable de son application au travers du Groupe. Dans ce cadre, il évalue régulièrement le niveau des risques pris et effectue une révision annuelle de l'ensemble des limites de position. Le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. est responsable vis-à-vis de la maison mère et du Conseil d'Administration de l'application de cette stratégie par la mise en œuvre d'une politique en matière de gestion des risques au niveau local ainsi qu'au niveau de ses filiales.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. a délégué certaines de ses responsabilités à des comités où Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. est représentée. Les comités qui concernent Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. sont les suivants :

- le Comité Almac (Asset and Liability Management Committee) est responsable pour le Groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé ;
- le Comité « Limites » est responsable pour le Groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires et courtiers. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

La gestion quotidienne des risques est assurée par le département Risk Management de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.. Ceci permet de garantir l'intégrité et l'efficacité des processus liés à la mission de gestion des risques. Le concept de gestion des risques signifie l'identification, l'évaluation, la surveillance et le contrôle/atténuation des risques.

A la demande de la Banque, la CSSF avait approuvé l'exemption totale des risques pris sur le Groupe Banque Degroof Petercam S.A. dans le cadre du calcul des limites grands risques, conformément à la partie XVI, point 24 de la circulaire 06/273 telle que modifiée. Sous le régime des nouvelles exigences prudentielles détaillées dans le règlement (UE) n°575/2013, cette exemption reste valable en vertu de l'article 493, paragraphe 3 point c dudit règlement et du règlement CSSF n°14-01 article 20.

6.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Groupe ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

Ce risque est géré au niveau consolidé par le Comité Almac, sur une base mensuelle, tandis que la gestion quotidienne de la Banque a été déléguée au département Trésorerie de la salle des marchés, sous la supervision du département Risk Management.

Risque de liquidité (suite)

Le Pôle luxembourgeois applique une stratégie prudente en matière de gestion de trésorerie. Le Pôle luxembourgeois place ses liquidités auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et dans un portefeuille d'obligations très liquides, mobilisables à tout moment par l'intermédiaire de la vente ou mise en pension. En ce qui concerne les obligations non-souveraines, le Pôle luxembourgeois applique des critères rigoureux de sélection en termes de notation et de liquidité du titre et impose une diversification des émetteurs afin de réduire au maximum le risque de concentration. Ceci permet d'assurer la liquidité de ses portefeuilles, soit par l'intermédiaire de la vente soit via des programmes de mise en pension « repo bi- ou triparti ».

Le Pôle luxembourgeois impose le maintien de réserves monétaires auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et/ou d'un montant d'obligations extrêmement liquides (Extremely High Quality Assets) libres d'engagements afin de pouvoir disposer de liquidité au quotidien dans le but de faire face à d'éventuels retraits. Le montant minimal a été fixé pour l'exercice 2017 à EUR 225 millions.

Conformément à la circulaire CSSF 09/403 qui prescrit la mise en place de tests de résistance, le contrôle exercé par le Risk Management s'articule autour de trois scénarii: une gestion courante, une gestion en période de crise de liquidité généralisée du marché et une gestion en crise de liquidité spécifique au Pôle luxembourgeois. Les flux de trésorerie doivent permettre de faire face à chacun de ces trois scénarii, qui sont suivis rigoureusement au quotidien.

Le Pôle luxembourgeois a mis en place une politique de gestion de la liquidité liée aux scénarii de crise évoqués ci-dessus. Celle-ci prévoit dans le cas d'un scénario de crise de liquidité généralisée, la possibilité de générer des liquidités immédiates par des opérations de repo sur la totalité des obligations détenues dans le portefeuille du Pôle luxembourgeois. En cas de crise de liquidité spécifique au Pôle luxembourgeois, la politique mise en place prévoit la liquidation immédiate du portefeuille obligataire.

Le ratio de Liquidité LCR (Liquidity Coverage Ratio) introduit par le paquet CRR/CRD IV se situe au 31 décembre 2017 à 231% (au 31 décembre 2016: 213%) et témoigne du bon niveau de liquidité du Pôle luxembourgeois.

Une autre exigence du paquet CRR/CRD IV est l'obligation par le Pôle luxembourgeois de suivre ses actifs grevés et non grevés. Chaque montant est la valeur médiane des données trimestrielles relatives aux douze mois précédents.

Il est important de noter que la Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées. Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du Repo ou au collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés. Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active sur le marché des dérivés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2017, les actifs grevés du Pôle luxembourgeois concernent uniquement des montants donnés en garantie dans le cadre d'opérations sur dérivés. Le tableau ci-dessous détaille les actifs selon qu'ils sont grevés ou non (valeur médiane en EUR):

31.12.2017	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Actifs de la Banque	450.300.162	n/a	2.662.866.181	n/a
Instruments de capitaux propres	-	-	38.207.866	38.207.866
Instruments de dettes	355.829.350	355.723.099	745.213.573	744.107.015
Autres actifs	-	-	190.184.732	-

31.12.2016	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Actifs de la Banque	562.928.707	n/a	2.075.185.054	n/a
Instruments de capitaux propres	-	-	37.033.013	37.033.013
Instruments de dettes	454.926.608	455.560.148	1.121.748.678	1.122.871.209
Autres actifs	-	-	206.599.470	-

Les instruments de dettes grevés sont composés de titres prêtés et de titres mis en pension.

Les garanties reçues par le Pôle luxembourgeois sont réparties dans le tableau suivant (valeur médiane en EUR) en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

Les obligations disponibles pour être grevées ont été obtenues dans le cadre d'opérations de prise en pension et de prêts de titres.

	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
	Juste valeur des garanties grevées reçues	Juste valeur des garanties reçues disponibles pour être grevées	Juste valeur des garanties grevées reçues	Juste valeur des garanties reçues disponibles pour être grevées
Garanties reçues par l'établissement déclarant	-	432.681.508	-	489.005.825
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Instruments de dettes	-	432.681.508	-	489.005.825
Autres garanties reçues	-	-	-	-

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-dessous (valeur médiane en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs grevés, garanties reçues	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs grevés, garanties reçues
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	455.955.387	450.300.162	525.188.101	562.928.707

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes des états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Risque de liquidité (suite)

Les tableaux ci-après détaillent respectivement les gaps de liquidité sur base des flux de trésorerie contractuels (connus ou estimés) et non actualisés pour les actifs et passifs financiers (en EUR):

31.12.2017		Jusqu'à	De trois	De un à	Plus de	
Actifs financiers	A vue	trois mois	mois à un an	cinq ans	cinq ans	TOTAL
Prêts et créances sur les établissements de crédit ¹	1.812.590.923	17.307.344	20.097.355	-	-	1.849.995.622
Prêts et créances sur la clientèle	107.105.501	184.292.665	93.602.534	50.644.322	19.793.855	455.438.877
Obligations et autres titres à revenu fixe ²	-	51.497.383	213.004.121	212.366.906	110.073.524	586.941.934
Dérivés	33.243.608	2.976.113.968	884.589.220	53.306.435	9.793.138	3.957.046.369
Lignes de crédit non utilisées	53.486.351	-	-	-	-	53.486.351
Total Actif	2.006.426.383	3.229.211.360	1.211.293.230	316.317.663	139.660.517	6.902.909.153
Passifs financiers						
Dépôts envers les établissements de crédit	27.190.172	29.796.468	-	-	-	56.986.640
Dépôts envers la clientèle	2.487.112.052	88.278.265	32.026.076	1.868.262	-	2.609.284.655
Dérivés	33.343.962	2.982.598.422	887.526.590	51.466.995	8.095.960	3.963.031.929
Garanties octroyées	-	35.465.980	-	-	-	35.465.980
Total Passif	2.547.646.186	3.136.139.135	919.552.666	53.335.257	8.095.960	6.664.769.204
Gap de liquidité	-541.219.803	93.072.225	291.740.564	262.982.406	131.564.557	238.139.949
Prise en compte de la capacité de mise en pension du portefeuille obligataire ²	586.941.934	-51.497.383	-213.004.121	-212.366.906	-110.073.524	-
Gap de liquidité corrigé	45.722.131	41.574.842	78.736.443	50.615.500	21.491.033	238.139.949

¹ inclut les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

² la majorité des obligations en EUR reprises dans ce tableau sont considérées comme mobilisables rapidement via mise en pension.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Risque de liquidité (suite)

31.12.2016		Jusqu'à	De trois	De un à	Plus de	TOTAL
Actifs financiers	A vue	trois mois	mois à un an	cinq ans	cinq ans	
Prêts et créances sur les établissements de crédit ¹	854.241.699	64.951.954	-	-	-	919.193.653
Prêts et créances sur la clientèle	60.885.175	136.224.214	120.165.867	35.017.618	21.173.894	373.466.768
Obligations et autres titres à revenu fixe ²	-	32.477.976	245.164.918	759.213.979	200.003.702	1.236.860.575
Dérivés	964.183	3.133.902.128	491.934.501	30.279.612	4.094.805	3.661.175.229
Lignes de crédit non utilisées	121.072.289	-	-	-	-	121.072.289
Total Actif	1.037.163.346	3.367.556.272	857.265.286	824.511.209	225.272.401	6.311.768.514
Passifs financiers						
Dépôts envers les établissements de crédit	81.917.021	8.975.132	35.026	-	-	90.927.179
Dépôts envers la clientèle	2.082.750.418	125.395.339	30.842.270	1.873.097	-	2.240.861.124
Dérivés	953.428	3.164.861.043	465.276.260	29.313.372	3.500.895	3.663.904.998
Garanties octroyées	-	28.797.282	-	-	-	28.797.282
Total Passif	2.165.620.867	3.328.028.796	496.153.556	31.186.469	3.500.895	6.024.490.583
Gap de liquidité	-1.128.457.521	39.527.476	361.111.730	793.324.740	221.771.506	287.277.931
Prise en compte de la capacité de mise en pension du portefeuille obligataire ²	1.249.437.614	-	-67.120.449	-948.028.981	-234.288.184	-
Gap de liquidité corrigé	120.980.093	39.527.476	293.991.281	-154.704.241	-12.516.678	287.277.931

¹ inclut les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

² la majorité des obligations en EUR reprises dans ce tableau sont considérées comme mobilisables rapidement via mise en pension.

6.3 Risque de marché

6.3.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, ...) affectant la valeur des positions pour compte propre du Pôle luxembourgeois.

Les activités de trésorerie, de change et de trading en obligations sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-at-Risk (VaR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarii et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent à des limites fixées par le Comité de Direction dans le cadre dicté par la maison mère et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport aux fonds propres.

Dans le cadre de Bâle III, le choix de la méthode de calcul s'est porté sur l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt de 200 points de base pour le risque de taux d'intérêt et la VaR historique (indicateur mesurant la perte maximale avec un intervalle de confiance de 99 % et un horizon de un jour) pour le risque de change. Ces indicateurs servent au calcul des fonds propres économiques pour les risques de marché en taux d'intérêt et change.

6.3.2 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement par le Comité Almac à l'aide d'une norme définie en termes de « duration gap ». Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1%, allouée par le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. à l'activité de transformation du Groupe et est répartie entre Bruxelles et Luxembourg. Celle-ci inclut tous les postes du bilan et donc également les positions de trésorerie.

La limite sur le montant de perte maximale acceptable suite à un mouvement des taux d'intérêt de 1% est fixée à EUR 8 millions. Ceci se traduit par une limite opérationnelle en VBP (Value per Basis Point) qui englobe toutes les positions de taux d'intérêt, suivie quotidiennement de EUR 100 000. Cette dernière limite n'a pas évolué par rapport au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres clés relatifs à l'exposition au risque taux d'intérêt (VBP en EUR):

2017	31/12/2017	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	25.367	38.979	22.160	60.676
2016	31/12/2016	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	60.055	75.941	49.246	98.468

6.3.3 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture et de l'optimisation du risque de change généré par tous les départements de la Banque. Le trading est proscrit.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VaR historique.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres clés relatifs à l'exposition au risque de change (position de change totale en EUR) :

2017		31.12.17	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de change	Nominal	558.528	780.694	247.981	1.980.689

2016		31.12.16	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de change	Nominal	914.352	507.350	168.985	1.453.538

Les limites concernant le risque de change ont été établies en valeur nominale.

Limites « overnight » en valeur absolue :

	Semaine	Week-end
Devises courantes (limite par devise)	2 000 000	1 000 000
Devises exotiques (limite par devise)	250 000	250 000
Total toutes devises confondues	3 000 000	2 000 000

Les limites n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice 2016.

Par ailleurs, Promotion Partners conserve une position résiduelle de USD 0,5 millions dans le cadre de la détention d'un immeuble au Bahamas. Cette position n'est pas reprise dans les limites de change qui encadrent les activités du département Financial Markets. Cependant, cette position fait l'objet d'un suivi spécifique par le Comité ALM Luxembourg.

6.4 Risque de crédit

6.4.1 Description

Le risque de crédit est le risque de perte suite au non-respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée,...) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient (« add-on ») reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le Comité « Limites ».

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

6.4.2 Gestion du risque de crédit

Le montant de l'exposition au risque de crédit du Pôle luxembourgeois est représenté par la valeur comptable, nette de corrections de valeur, des actifs, des garanties émises et crédits confirmés non utilisés octroyés à ses clients.

Le montant de l'exposition du Pôle luxembourgeois au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés est représenté par leur coût de remplacement global. Pour réduire le risque de crédit sur ces opérations, le Pôle luxembourgeois a signé 49 contrats CSA (Credit Support Annexes).

Les tableaux ci-dessous détaillent l'exposition du Pôle luxembourgeois au risque de crédit, calculée suivant la réglementation Bâle III aux 31 décembre 2017 et 2016 (en EUR) :

31.12.2017	Valeur nette exposée au risque	Valeur finale exposée au risque (*)	Actifs à risques pondérés (**)
Total	1.512.659.795	1.117.415.988	399.887.697
Prêts et créances sur les établissements de crédit	253.257.683	157.488.998	44.161.182
Prêts et créances sur la clientèle	455.942.216	260.178.953	238.683.724
Obligations et autres titres à revenu fixe	602.895.875	592.900.554	27.040.197
<i>Emetteurs publics</i>	<i>289.454.442</i>	<i>279.459.121</i>	<i>1.003.807</i>
<i>Autres émetteurs</i>	<i>313.441.433</i>	<i>313.441.433</i>	<i>26.036.390</i>
Actions et autres titres à revenu variable	43.737.769	43.737.769	43.737.769
Passifs éventuels et engagements	88.952.331	7.285.933	5.686.484
Dérivés détenus à des fins de transaction			
Hors bourse	67.873.921	55.823.781	40.578.341

(*) La valeur finale exposée au risque prend en compte les techniques d'atténuation du risque crédit (essentiellement les garanties) ainsi que le facteur de conversion du hors bilan.

(**) Le montant des actifs à risques pondérés correspond à la valeur finale exposée au risque multipliée par la pondération associée à la contrepartie de chaque exposition.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Gestion du risque de crédit (suite)

31.12.2016	Valeur nette exposée au risque	Valeur finale exposée au risque (*)	Actifs à risques pondérés (**)
Total	2.161.144.833	1.868.298.732	384.437.480
Prêts et créances sur les établissements de crédit	326.853.949	324.272.912	64.854.582
Prêts et créances sur la clientèle	372.850.506	237.954.601	211.946.816
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.212.166.841	1.212.166.841	29.395.457
<i>Emetteurs publics</i>	414.420.340	414.420.340	-
<i>Autres émetteurs</i>	797.746.501	797.746.501	29.395.457
Actions et autres titres à revenu variable	30.496.977	30.496.977	30.496.977
Passifs éventuels et engagements	147.869.571	9.412.282	9.396.366
Dérivés détenus à des fins de transaction			
Hors bourse	70.906.989	53.995.119	38.347.282

(*) La valeur finale exposée au risque prend en compte les techniques d'atténuation du risque crédit (essentiellement les garanties) ainsi que le facteur de conversion du hors bilan.

(**) Le montant des actifs à risques pondérés correspond à la valeur finale exposée au risque multipliée par la pondération associée à la contrepartie de chaque exposition.

On peut distinguer trois catégories de crédits au sein du Pôle luxembourgeois:

a) l'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites interbancaires est centralisé au niveau du Pôle luxembourgeois et repose sur l'octroi et la révision de limites par le Comité « Limites » qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

b) l'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

La volonté du Pôle luxembourgeois de prendre un risque de crédit est très faible. Quand il s'agit de crédits aux particuliers, ceux-ci ne sont envisagés qu'à concurrence de collatéraux adéquats. Le crédit aux sociétés est réservé aux débiteurs de premier ordre.

Les crédits en souffrance et non dépréciés sont composés uniquement de prêts et créances accordés à la clientèle qui sont soit en retard de paiement, soit dénoncés. Les montants repris dans le tableau ci-dessous (en EUR) correspondent aux montants dus et non payés pour les créances en retard de paiement ou à la totalité du crédit (capital et intérêts) pour les crédits dénoncés; la durée est le nombre de jours depuis la première date de non-paiement et respectivement le nombre de jours depuis la dénonciation du crédit :

	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
	Crédits	Garanties(*)	Crédits	Garanties(*)
Inférieur à trois mois	1.923.778	1.172.937	9.507.315	8.904.449
De trois mois à un an	309.464	22.982	20.009	202
De un an à cinq ans	14.311	-	371.298	350.000
Total des crédits en défaut	2.247.553	1.195.919	9.898.622	9.254.651

(*) Le montant des garanties reçues est limité au montant des crédits couverts. Les garanties reprennent les liquidités, les titres et les hypothèques.

Un crédit dont le retard de paiement de EUR 8 011 869 est classé dans la rubrique « Inférieur à trois mois » au 31 décembre 2016 a été régularisé durant le 1er trimestre 2017.

Gestion du risque de crédit (suite)

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les crédits restructurés d'un montant respectivement de EUR 24.199.007 et EUR 9.078.049 concernent des prêts et créances accordés à la clientèle dont les échéances ont été renégociées suite aux difficultés des emprunteurs d'honorer leurs engagements dans les délais. Au 31 décembre 2017, des dépréciations d'un montant de EUR 2.594.295 (2016: EUR 421.108) ont été comptabilisées pour ces contrats.

c) *le portefeuille de placement du Pôle luxembourgeois*

Le portefeuille obligataire global de la Banque a subi une refonte complète et se répartit désormais entre deux portefeuilles correspondant à deux grandes catégories. La première catégorie regroupe les obligations du secteur public, soit les émetteurs souverains, les agences gouvernementales, les obligations garanties par des états et des obligations émises par des émetteurs supranationaux. La seconde catégorie regroupe les obligations du secteur privé qui dans le cas présent est exclusivement constituée d'émissions du secteur bancaire sécurisées (covered bonds). Une limite de EUR 425 millions a été octroyée pour cette seconde catégorie.

Le portefeuille « secteur public » s'élève au 31 décembre 2017 à EUR 318,9 millions (2016 : EUR 935,0 millions). Le rating moyen de ce portefeuille est de qualité AA- et tous les émetteurs ont un rating « Investment Grade »¹.

Quant au portefeuille « secteur privé » constitué exclusivement d'obligations sécurisées, l'encours total s'élève au 31 décembre 2017 à EUR 270,4 millions (2016 : EUR 282,5 millions). Le rating moyen est de qualité AAA et tous les émetteurs ont un rating « Investment Grade ».

¹ Le terme « Investment Grade » correspond aux émetteurs de qualité supérieure compris entre AAA et BBB-.

6.4.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, le Pôle luxembourgeois n'a pas d'exposition sur les pays « émergents » et concentre son activité essentiellement sur l'Union Européenne et sur certains pays de l'OCDE. La liste de pays autorisés est revue régulièrement.

Le tableau ci-dessous reprend la répartition géographique des obligations du portefeuille «secteur public».

Belgique	39,40%
Espagne	15,70%
Supranational UE	14,60%
Allemagne	12,80%
Italie	9,50%
France	7,90%
Total	100,00%

Exposition géographique (suite)

Le tableau ci-dessous reprend la répartition géographique des obligations du portefeuille « secteur privé ».

Belgique	56,40%
France	31,00%
Luxembourg	5,60%
Pays-Bas	3,70%
Allemagne	3,40%
Total	100,00%

6.5 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du Pôle luxembourgeois.

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles portent sur le respect des contraintes de gestion fixées aussi bien par le client que par le Comité de Direction du Groupe (notamment en matière de diversification, d'« equity ratio » et de produits autorisés en gestion), ainsi que sur le suivi des performances. La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le Risk Management du Groupe Banque Degroof Petercam S.A.

6.6 Rendement des actifs

Le rendement des actifs du Groupe (en EUR) est le suivant :

	31.12.2017	31.12.2016
Total des actifs	3.079.102.322	2.716.548.641
Résultat de l'exercice	48.647.570	47.723.172
Ratio Rendement des actifs	1,58%	1,76%

6.7 Gestion du capital

L'objectif principal de la gestion du capital du Pôle luxembourgeois est de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires tout en conservant un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques encourus.

Les fonds propres réglementaires du paquet CRR/CRD IV au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 (en EUR) sont les suivants :

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres Tier 1	187.242.403	208.784.229
Total Fonds propres	187.242.403	208.784.229
Exigence de fonds propres	62.308.175	57.852.884
Ratio	24,04%	28,87%

Gestion du capital (suite)

Le Pôle luxembourgeois produit annuellement et conformément à la réglementation en vigueur, un rapport portant sur l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process). Ce rapport est approuvé par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction de la Banque. Il atteste de la suffisance des fonds propres par rapport aux risques encourus et ce, même dans des scénarii de crise.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

7 Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

<i>Dénomination</i>	<i>Siège</i>	<i>Fraction du capital détenu au 31 décembre 2017</i>	<i>Fraction du capital détenu au 31 décembre 2016</i>
<i>Société Mère :</i>			
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.	Luxembourg		
<i>Filiales consolidées par Intégration Globale :</i>			
Degroof Petercam Insurance Broker S.A., (anciennement D.S Lux) ("DPIB")	Luxembourg	100.000%	100.000%
Degroof Petercam Asset Services S.A., (anciennement Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg) ("DPAS")	Luxembourg	99.950%	99.950%
Promotion Partners S.A.	Luxembourg	100.000%	100.000%
Degroof Petercam Asset Management (HK) Limited	Hong Kong	91.840%	91.840%
Immobilière Cristal Luxembourg S.A. ("ICL")	Luxembourg	100.000%	100.000%
Société de Participations et d'Investissements Luxembourgaise S.A. ("SOPIL")	Luxembourg	-	100.000%
Overseas Investments Company S.A.	Luxembourg	-	100.000%
Invest House S.A.	Luxembourg	100.000%	100.000%
Heaven Services S.A.	Luxembourg	100.000%	100.000%
3P(L) S.à r.l.	Luxembourg	100.000%	100.000%
<i>Entreprise associée incluse par mise en équivalence :</i>			
Promotion 777 S.A.	Luxembourg	34.000%	34.000%
Seniorenresidenz Berdorf S.A.	Luxembourg	-	50.000%
Stairway To Heaven S.A.	Luxembourg	48.000%	48.000%
Le Cloître S.A.	Luxembourg	33.600%	33.600%

Le 12 juillet 2017, la société D.S. Lux S.A. a changé de dénomination pour devenir Degroof Petercam Insurance Broker S.A.

Le 11 décembre 2017, la Banque, actionnaire à 100% de la société Investment Company of Luxembourg S.A., a approuvé la redénomination de la société en « Immobilière Cristal Luxembourg S.A. » de même qu'une augmentation de capital entièrement souscrite et libérée pour un montant de EUR 96.392.000 sous forme d'un apport en nature de l'immeuble appartenant à la Banque.

Le 11 décembre 2017, les sociétés Overseas Investments Company S.A. et Société de Participations et d'Investissements Luxembourgaise S.A. ont été dissoutes.

Depuis décembre 2016, la Banque détient 91,84% du capital de Degroof Asset Management (HK) Limited après notamment deux augmentations de capital au 22 mars 2016 et au 14 décembre 2016.

Au 1^{er} avril 2016, les sociétés Degroof Gestion Institutionnelle S.A. - Luxembourg et Petercam Institutional Asset Management (Luxembourg) S.A. ont fusionné avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016; la nouvelle société s'appelle Degroof Petercam Asset Services S.A.

Périmètre de consolidation (suite)

Dans le contexte de UCITS V, et dans la perspective de régler les questions d'incompatibilité des organes de direction posées, DPAS a transformé, en date du 20 septembre 2017, sa structure de gouvernance moniste de gouvernance dualiste, avec un Conseil de Surveillance et un Directoire.

La société 3P(L) Sàrl anciennement filiale de Petercam (Luxembourg) S.A., a été intégrée dans le portefeuille de la Banque lors de la fusion, au 1^{er} avril 2016.

Depuis le 31 décembre 2015, la Banque a aussi repris dans son périmètre de consolidation la société Heaven Services S.A.

Depuis le 31 décembre 2015, la Banque a inclus dans son périmètre de consolidation les entreprises associées : Promotion 777 S.A., Stairway To Heaven S.A., Seniorenresidenz Berdorf S.A. et Le Cloître S.A. qui est détenue en direct par la société Stairway To Heaven S.A. et indirectement par la Banque.

Le 27 septembre 2017, la société Seniorenresidenz Berdorf S.A. a été cédée.

En date du 31/12/2017, un nombre limité de sociétés n'a pas été consolidé.

Ces sociétés sont exclues du périmètre de consolidation en vertu des critères suivants:

- la taille des fonds propres;
- l'impact non matériel sur le bilan consolidé;
- aucune activité n'est exercée dans la société;
- société en liquidation qui n'a plus d'activité effective;
- activité limitée et consolidation ne générerait (après neutralisation des opérations intragroupes) aucun impact (ou très peu) au niveau du Bilan consolidé.

Grâce aux liquidités en dépôts dans ces livres, la Banque ne supporte que très peu de risque. Les flux de trésorerie sont également limités de par l'activité de ces sociétés.

Toutes les conditions telles qu'énumérées dans les principes de consolidation sont respectées.

8 Annexes relatives au bilan

8.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

Le détail par nature de la rubrique « Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales » se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Caisse	600.085	842.711
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	1.542.418.007	591.485.590
Intérêts courus	-160.000	-
Total	1.542.858.092	592.328.301

Au 31 décembre 2017 et 2016, la Banque avait rempli ses obligations en termes de "réserves obligatoires" auprès de la Banque centrale du Luxembourg.

L'information comparative du tableau ci-dessus de 2016 sur les soldes auprès des banques centrales est reclassée pour se conformer aux changements de présentation de l'année en cours.

Les montants suivants repris en trésorerie et équivalents de trésorerie sont les suivants (en EUR):

	Notes(*)	31.12.2017	31.12.2016
Caisse	8.1	600.085	842.711
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	8.1	1.542.418.007	591.485.590
Comptes à vue auprès des établissements de crédit	8.5	103.613.463	224.775.815
Prêts à terme auprès des établissements de crédit	8.5	117.300.000	64.941.212
Découverts auprès des établissements de crédit	8.14	-12.832.921	-15.416.454
Dépôts à terme auprès des établissements de crédit	8.14	-29.786.257	-8.991.318
Total		1.721.312.377	857.637.556

(*) les montants repris dans le tableau sont issus des soldes détaillés dans les notes indiquées

Le montant total de la trésorerie et des équivalents comprend:

- la caisse;
- les soldes auprès des banques centrales à l'exclusion du montant des réserves obligatoires;
- les soldes à vue débiteurs et créditeurs des établissements de crédit hormis les vostro et les soldes qui garantissent des opérations de prises/mises en pension ou de dérivés;
- les prêts et les dépôts des établissements de crédit dont la durée initiale est inférieure à trois mois.

8.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Dérivés détenus à des fins de transaction	47.916.833	57.200.781
Instruments de dettes	4.412.662	1.955.465
Obligations d'autres émetteurs	4.412.662	1.955.465
Intérêts courus	375.235	158.112
Total des actifs détenus à des fins de transaction	52.704.730	59.314.358

Les tableaux ci-dessous détaillent la répartition des dérivés détenus à des fins de transaction (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
	Valeur comptable	Valeur notionnelle	Valeur comptable	Valeur notionnelle
Dérivés de change	30.550.496	1.886.966.231	35.130.393	1.886.411.129
hors bourse				
Contrats à terme	10.774.430	602.305.797	26.622.155	1.288.005.307
Contrats d'échange	19.776.066	1.243.586.478	8.476.964	560.559.733
Options acquises	-	-	31.274	6.820.368
marché organisé				
Futures	-	41.073.956	-	31.025.721
Dérivés de taux d'intérêt	12.172.743	1.593.109.170	13.948.463	1.179.129.713
hors bourse				
Contrats d'échange	12.172.743	1.137.301.059	13.932.080	1.005.695.037
marché organisé				
Options acquises	-	-	16.383	9.566.711
Futures	-	455.808.111	-	163.867.965
Dérivés sur actions	5.193.594	1.333.535.892	8.121.925	648.949.216
hors bourse				
Options acquises	-	-	825.920	24.571.079
marché organisé				
Options acquises	5.193.594	849.900.319	7.296.005	82.665.011
Futures	-	483.635.573	-	541.713.126
Total des dérivés	47.916.833	4.813.611.294	57.200.781	3.714.490.058

La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

8.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Des placements en actions sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultat lorsque ceux-ci sont couverts économiquement par une structure d'options, conformément à une stratégie de gestion des risques. Une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement.

Début 2009, l'activité des dépôts interbancaires a été limitée pour des raisons de risque de liquidité et de risque crédit. Un nouveau portefeuille obligataire a été créé en compensation. La plupart des titres qui le composent sont des émissions gouvernementales ou émis par des institutions financières bénéficiant de la garantie étatique ou des obligations sécurisées. Ce portefeuille est couvert économiquement par des swaps de taux d'intérêt et a été désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat afin d'éviter un décalage lié à des méthodes d'évaluations différentes.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat se répartissent comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Instruments de capitaux propres	-	28.828.590
Actions	-	28.828.590
Instruments de dette	418.236.866	873.073.328
Effets publics et obligations d'Etat	164.805.753	264.409.920
Obligations d'autres émetteurs	253.431.113	608.663.408
Intérêts courus	2.115.819	3.767.428
Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	420.352.685	905.669.346

La répartition des justes valeurs, en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

Les montants des obligations mises en pension ou prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

8.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable, cotées ou non, dont voici la répartition par nature(en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Instruments de capitaux propres	43.589.276	1.668.387
Actions	3.159.768	1.595.560
Parts d'OPC	40.429.508	72.827
Instruments de dette	119.809.770	253.725.587
Effets publics et obligations d'Etat	68.409.907	80.241.683
Obligations et certificats de dépôts d'autres émetteurs	51.251.369	173.335.004
Autres instruments à revenu fixe	148.494	148.900
Intérêts courus	277.528	515.161
Total des actifs financiers disponibles à la vente	163.676.574	255.909.135

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

Les tests de dépréciation effectués aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 n'ont révélé aucune dépréciation à acter sur ce portefeuille comptabilisé à la juste valeur.

Les montants des obligations prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réserve de réévaluation du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente (en EUR) :

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde au 31.12.2015	1.622.316	47.112	1.669.428
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation - portefeuille AFS	-2.172.929	21.125	-2.151.804
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation - portefeuille AFS	125.561	-11.271	114.290
Impôts différés	855.943	-2.915	853.028
Solde au 31.12.2016	430.891	54.051	484.942
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation - portefeuille AFS	-402.294	3.593.373	3.191.079
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation - portefeuille AFS	368.281	-514.832	-146.551
Impôts différés	28.480	-798.267	-769.787
Solde au 31.12.2017	425.358	2.334.325	2.759.683

8.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les prêts et créances interbancaires se détaillent de la manière suivante (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Comptes à vue	117.483.998	261.929.235
Prêts à terme	37.300.000	56.000.000
Opérations de prise en pension	100.000.000	8.941.212
Intérêts courus	-27.779	-16.498
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	254.756.219	326.853.949

8.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les prêts et créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Avances en compte courant	61.208.471	61.776.674
Prêts hypothécaires	58.560.122	73.002.660
Prêts à terme (crédits lombard inclus)	345.993.160	245.888.282
Opérations de prise en pension	-	-
Autres	-	-
Intérêts courus	1.670.384	1.046.771
Valeur comptable avant dépréciations	467.432.137	381.714.387
Dépréciations sur base d'évaluations individuelles	-11.074.913	-7.541.348
Dépréciations sur base d'évaluations collectives	-1.913.544	-1.322.533
Total des prêts et créances sur la clientèle	454.443.680	372.850.506

Depuis 2015, la Banque a décidé de comptabiliser des dépréciations sur base d'évaluations collectives pour un montant de EUR 1.913.544 (2016 : EUR 1.322.533) tel que décrit dans le chapitre 5.8 « Dépréciation d'actifs », sur base des recommandations de la Banque Centrale Européenne et du Groupe.

L'évolution des provisions pour dépréciations sur base d'évaluations individuelles se présente comme suit (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Solde à l'ouverture	7.541.348	6.741.326
Dotations	3.656.131	849.814
Reprises	-111.835	-19.806
Utilisation	-	-32.726
Variation de change	-10.731	2.740
Solde à la clôture	11.074.913	7.541.348

L'augmentation des dotations est surtout due aux réévaluations de sûretés.

8.7 Participations

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2017, leur valeur brute était de EUR 12.395 (EUR 43.396 au 31 décembre 2016).

8.8 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance se présentent comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Obligations d'Etat	40.116.120	70.670.754
Obligations d'établissements de crédit	10.640.400	10.640.400
Agios / disagios	-3.107.566	-2.881.382
Intérêts courus	435.822	667.722
Total des placements détenus jusqu'à l'échéance	48.084.776	79.097.494

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les placements détenus jusqu'à leur échéance.

Les montants des obligations prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

8.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	Terrains et constructions(*)	Matériel informatique	Equipements de bureau	Autres équipements	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	40.865.679	2.217.707	599.930	265.688	43.949.004
Valeur d'acquisition	69.224.285	8.506.110	2.807.468	939.993	81.477.856
Amortissements et dépréciations cumulés	-28.358.606	-6.288.403	-2.207.538	-674.305	-37.528.852
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017	40.121.492	1.493.728	581.560	258.879	42.455.659
Valeur d'acquisition	40.522.729	7.402.061	2.891.814	760.357	51.576.961
Amortissements et dépréciations cumulés	-401.237	-5.908.333	-2.310.254	-501.478	-9.121.302

(*) La valeur d'acquisition du terrain est de EUR 10.248.042 pour la société ICL et de USD 225.000 pour Promotion Partners S.A.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes des états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Immobilisations corporelles (suite)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit (en EUR) :

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Equipements de bureau	Autres équipements	Total
Solde à la clôture au 31.12.2015	42.022.992	992.766	523.091	308.396	43.847.245
Acquisitions	413.958	1.605.874	177.818	0	2.197.650
Cessions	0	0	0	-113.538	-113.538
Amortissements	-1.637.229	-381.025	-100.987	-42.746	-2.161.987
Extourne amortissements suite aux cessions	-	-	-	113.538	113.538
Ecarts de change	65.958	91	8	39	66.096
Solde à la clôture au 31.12.2016	40.865.679	2.217.706	599.930	265.689	43.949.004
Acquisitions	38.465.547	842.091	87.566	11.491	39.406.695
Cessions	-66.881.643	-1.945.265	-3.170	-190.838	-69.020.916
Amortissements	-1.619.989	-596.169	-105.905	-18.134	-2.340.197
Extourne amortissements suite aux cessions	29.542.803	975.791	3.170	190.838	30.712.602
Ecarts de change	-250.905	-427	-31	-166	-251.529
Solde à la clôture au 31.12.2017	40.121.492	1.493.727	581.560	258.880	42.455.659

Les valeurs résiduelles des immobilisations intégralement amorties sont estimées à zéro.

Les terrains ont une durée d'utilité illimitée et ne sont donc pas amortis.

8.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	19.276.817	1.238.347	20.515.164
Valeur d'acquisition	53.200.583	12.786.531	65.987.114
Amortissements cumulés	-31.513.930	-11.548.184	-43.062.114
Dépréciations	-2.409.836	-	-2.409.836
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017	14.949.309	2.669.216	17.618.525
Valeur d'acquisition	33.502.543	14.880.032	48.382.575
Amortissements cumulés	-17.526.234	-12.210.816	-29.737.050
Dépréciations	-1.027.000	-	-1.027.000

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit (en EUR):

	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Solde à la clôture au 31.12.2015	6.381.530	1.364.881	7.746.411
Acquisitions	26.395.880	496.107	26.891.987
Amortissements	-12.422.654	-622.641	-13.045.295
Dépréciations	-1.077.939	-	-1.077.939
Solde à la clôture au 31.12.2016	19.276.817	1.238.347	20.515.164
Acquisitions	-	2.093.501	2.093.501
Sorties	-19.698.040	-	-19.698.040
Amortissements	-3.369.626	-662.632	-4.032.258
Extourne amortissements/dépréciations suite aux sorties	19.698.040	-	19.698.040
Dépréciations	-957.882	-	-957.882
Solde à la clôture au 31.12.2017	14.949.309	2.669.216	17.618.525

Immobilisations incorporelles (suite)

En 2016, le fonds de commerce de EUR 9.115.830 inscrit dans le bilan de Petercam (Luxembourg) S.A. et totalement amorti a été intégré dans le bilan de la Banque. Un nouveau montant de EUR 17.280.050 a été comptabilisé suite à la fusion.

Conformément aux méthodes et principes comptables décrits à la note 5.6 la Banque effectue un test de dépréciation des actifs incorporels au moins à chaque clôture d'exercice ou plus fréquemment s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de sa valeur.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds de commerce relatifs à la fusion avec Petercam (Luxembourg) S.A. concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée et de gestion institutionnelle.

Le groupe n'a procédé à aucun test de dépréciation concernant PIAM Luxembourg car aucun indice ne montrait que l'activité était en diminution.

L'évaluation effectuée pour les tests de dépréciation se fonde sur le même modèle que celui qui a été utilisé lors de la détermination initiale de la valeur de ces fonds de commerce. Ce modèle consiste en une actualisation de flux de trésorerie, sur base de projections de revenus générés par la gestion des capitaux des clients, pendant une période d'une durée finie, se terminant en 2026. L'attrition progressive de la clientèle historique en gestion privée discrétionnaire est supposée de 10,8% par an, tandis que la croissance annuelle des capitaux en gestion restants est estimée à 3%. Les flux de trésorerie sont actualisés à un coût des fonds propres après impôt estimé à 7,6%. Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2017 (2016 : EUR 1.027.000).

Quant aux autres fonds de commerce, Degroof, Thierry, Portabella & Associés S.A., Bearbull (Luxembourg) S.A. et Banque Nagelmakers 1747 (Luxembourg) S.A., une dépréciation est actée lorsque la juste valeur des capitaux en gestion repris initialement dans le fonds de commerce et toujours présents à la date du test est inférieure à la valeur comptable du fonds de commerce.

Au 31 décembre 2017, le fonds de commerce de Banque Nagelmakers 1747 (Luxembourg) S.A. a été totalement déprécié pour un montant global de EUR 957.882.

Cette dépréciation complémentaire est la conséquence:

1. des durées initiales d'amortissement supérieures aux durées retenues pour les fonds de commerce plus récents ;
2. d'une traçabilité des clients, des actifs sous-jacents et des revenus afférents très difficiles à réaliser principalement en raison des mouvements (successions et donations, transferts de comptes, etc.) intervenus au fil des années sur les comptes inclus dans le périmètre initial.

La valeur comptable de ces fonds de commerce étant devenue nulle au 31 décembre 2017, ils ont été sortis du bilan.

Il en va de même du fonds de commerce d'EUR 9.115.830 de Petercam (Luxembourg) S.A. intégré dans les comptes de la Banque en 2016 et déjà totalement amorti au début de l'exercice.

Immobilisations incorporelles (suite)

Le tableau ci-dessous détaille les dépréciations cumulées actées par fonds de commerce (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Degroof, Thierry, Portabella & Associés S.A.	-	-312.089
Banque Nagelmakers 1747 (Luxembourg) S.A.	-	-1.070.747
Petercam (Luxembourg) S.A.	-1.027.000	-1.027.000
Total dépréciations	-1.027.000	-2.409.836

8.11 Participations dans les entreprises associées mises en équivalence

Au 31 décembre 2017, un montant de EUR 1.339.837 a été repris en rubrique « Autres passifs » (2016: EUR 1.270.451) (note 8.17) concernant les autres entreprises associées mises en équivalence:

	31.12.2017	31.12.2016
Promotion 777 S.A.	53.407	-25.559
Stairway To Heaven S.A.	3.404	9.243
Seniorenresidenz Berdorf S.A.	-	-254.619
Le Cloître S.A.	-1.396.648	-999.516
	-1.339.837	-1.270.451

8.12 Autres actifs

Le poste « Autres actifs » reprend les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Produits à recevoir	75.207.323	54.011.107
Charges comptabilisées d'avance	1.982.982	1.944.066
Avances d'impôts	303.841	390.318
TVA	3.710.790	3.100.216
Autres actifs	934.051	572.281
Total des autres actifs	82.138.987	60.017.988

Les produits à recevoir sont majoritairement des commissions à recevoir des fonds d'investissement. La rubrique « Avances d'impôts » reprend des avances sur les impôts autres que ceux sur le résultat et des impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

Autres actifs (suite)

La Banque a opté pour la constitution d'une avance (Irrevocable Payment Commitment) de 15 % du montant dû au Fonds de Résolution au titre de l'exercice 2017 : la créance de EUR 97.945 est enregistrée parmi les « Charges comptabilisées d'avance ».

8.13 Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Dérivés détenus à des fins de transaction	51.176.078	59.269.118
Intérêts courus	3.575.916	4.140.935
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	54.751.994	63.410.053

Les tableaux ci-dessous détaillent la répartition des dérivés détenus à des fins de transaction (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
	Valeur comptable	Valeur notionnelle	Valeur comptable	Valeur notionnelle
Dérivés de change	36.505.052	2.442.798.747	33.606.809	1.835.850.841
hors bourse				
Contrats à terme	25.190.272	1.926.540.197	10.547.954	764.031.479
Contrats d'échange	11.314.780	475.184.594	23.027.581	1.033.973.273
Options émises	-	-	31.274	6.820.368
marché organisé				
Futures	-	41.073.956	-	31.025.721
Dérivés de taux d'intérêt	9.477.430	1.970.636.407	15.429.175	1.494.923.008
hors bourse				
Contrats d'échange	9.477.430	1.514.828.296	15.412.792	1.331.949.336
marché organisé				
Options émises	-	-	16.383	9.566.711
Futures	-	455.808.111	-	153.406.961
Dérivés sur actions	5.193.596	1.333.535.891	10.233.134	662.970.129
hors bourse				
Options émises	-	-	2.937.130	26.168.384
marché organisé				
Options émises	5.193.596	849.900.318	7.296.004	82.665.013
Futures	-	483.635.573	-	554.136.732
Total des dérivés	51.176.078	5.746.971.045	59.269.118	3.993.743.978

La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

8.14 Dépôts envers les établissements de crédit

Les dépôts interbancaires se détaillent de la manière suivante (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Dépôts à vue	27.193.130	81.916.968
Dépôts à terme	19.719.613	9.026.385
Opérations de mise en pension	10.066.644	-
Intérêts courus	8.463	3.223
Total des dépôts envers les établissements de crédit	56.987.850	90.946.576

Les comptes à vue qui ne garantissent pas des opérations de mises en pension ou de dérivés et les dépôts dont la durée initiale est inférieure à trois mois sont inclus dans la définition d'équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

8.15 Dépôts envers la clientèle

Les dépôts envers la clientèle se présentent comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Dépôts à vue	2.485.887.216	2.082.943.601
Dépôts à terme	123.083.700	157.527.577
Intérêts courus	-68.784	-65.358
Total des dépôts envers la clientèle	2.608.902.132	2.240.405.820

8.16 Provisions

Les provisions se décomposent comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Provision pour restructuration	2.350.000	3.672.711
Provisions pour litiges	132.180	-
Total des provisions	2.482.180	3.672.711

La provision pour restructuration a été constituée suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam qui s'est concrétisée le 1^{er} avril 2016 par la fusion des pôles luxembourgeois. Au cours du dernier exercice, cette provision a été utilisée pour un montant de EUR 1.434.908 (2016 : EUR 427.289) et une dotation de EUR 112.197 (2016: EUR Nil) a été comptabilisée.

Les provisions pour litiges sont basées sur les meilleures estimations disponibles en fin d'exercice en prenant en considération l'opinion d'experts internes ou externes. En 2017, des dotations ont été enregistrées pour EUR 239.180 et EUR 107.000 ont été utilisés tandis que compte tenu de la clôture de certaines procédures et du fait que les affaires restantes ne présentaient que des risques limités, les provisions précédemment constituées avaient été toutes reprises au cours de l'exercice 2016 soit EUR 2.550.000.

8.17 Autres passifs

Le poste « Autres passifs » reprend les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Dettes salariales et sociales	6.193.046	6.990.145
Charges à payer	54.076.286	40.391.786
Produits constatés d'avance	150.522	251.483
Autres passifs financiers	4.704.794	5.032.302
Autres dettes	7.871.405	7.942.033
Entreprises associées mises en équivalence	1.339.837	1.270.451
Total des autres passifs	74.335.890	61.878.200

Les autres dettes sont composées principalement de dettes de TVA et d'autres taxes.
Les sociétés mises en équivalence se détaillent dans la note 8.11.

8.18 Passifs d'impôts courants et différés

Les dettes fiscales se résument de la manière suivante (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Impôts courants	20.125.612	18.537.900
Impôts différés	6.171.612	7.452.601
Total impôts courants et différés	26.297.224	25.990.501

L'évolution des impôts différés s'explique par (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Solde à l'ouverture	7.452.601	5.185.949
Charge (Produit) au compte de résultat	-1.824.410	-791.297
Éléments directement imputés aux fonds propres	769.787	-595.650
Reclassement des impôts courants	269	-1.591.176
Modifications du périmètre de consolidation	-226.635	5.244.775
Solde à la clôture	6.171.612	7.452.601

Passifs d'impôts courants et différés (suite)

Les modifications du périmètre sont détaillées ci-dessous :

	31.12.2017	31.12.2016
Impôts différés sur Fonds de Commerce Petercam		
Luxembourg-Private Banking	-	2.254.469
Impôts différés sur Fonds de Commerce PLU-PIAM		
Luxembourg	-226.635	2.540.694
Impôts différés sur transfert en réserve de la provision		
FRBG	-	449.612
Total Modifications du périmètre de consolidation	-226.635	5.244.775

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Immobilisations corporelles et incorporelles	4.663.165	6.197.620
Provisions	538.846	1.054.959
Actifs financiers disponibles à la vente	969.601	200.022
Impôts différés	6.171.612	7.452.601

Au 31 décembre 2017, les impôts différés sont calculés sur base du taux d'imposition de 26,01% applicable au 1^{er} janvier 2018 tandis qu'au 31 décembre 2016 le calcul s'est effectué sur base du taux de 29,22% et n'avait pas intégré le nouveau taux de 27,08 % applicable à partir du 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2017, faisant suite à la sortie du bilan des fonds de commerce de Degroof, Thierry, Portabella & Associés S.A., Bearbull (Luxembourg) S.A. et Banque Nagelmakers 1747 (Luxembourg) S.A., les impôts différés résiduels associés ont été intégralement extournés. Le montant de ces impôts différés était de EUR 456.034 au 31 décembre 2016.

8.19 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Capital souscrit	37.000.000	37.000.000
Primes d'émission	40.356.000	40.356.000
Réserve légale	3.700.000	3.700.000
Réserve pour impôt sur la fortune	38.675.174	34.516.174
Autres réserves et report à nouveau	84.175.456	66.411.932
Réserves de réévaluation	2.759.683	484.942
Résultat net de l'exercice, part du groupe	48.647.570	47.723.172
Acompte sur dividendes	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres	31.169	52.560
Total	255.345.052	230.244.780

Le capital souscrit de la Banque est représenté par 740.000 actions d'une valeur nominale de EUR 50 chacune.

Réserve légale

Suivant la loi sur les sociétés commerciales, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, un prélèvement de 5% au moins, affecté à la constitution d'une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social. La réserve légale atteint 10% du capital social.

Réserve impôt sur la fortune

Conformément au paragraphe 8a de la loi concernant l'impôt sur la fortune, la Banque impute l'impôt sur la fortune dû au titre de l'année sur le montant de l'impôt sur la fortune. A cet effet, l'assemblée générale des actionnaires de la Banque inscrit à une réserve non distribuable un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé.

Réserves de réévaluation

Les réserves de réévaluation comprennent les gains et pertes nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente (voir note 8.4 et 9.14). Conformément au règlement CSSF N°14-02, les produits non réalisés nets d'impôts du dernier exercice repris dans les réserves de réévaluation sont imputés à une réserve non distribuable.

Autres réserves et report à nouveau

Les autres réserves et le report à nouveau reprennent l'impact de la transition aux IFRS pour un montant de EUR 16 594 740 ainsi que le résultat lié au plan d'intéressement mis en place au sein du Groupe soit une reprise de EUR 150.784 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (2016 : une reprise de EUR 32.466).

Capitaux propres (suite)

Au 31 décembre 2017, le montant cumulé lié au plan d'intéressement inclus dans les autres réserves s'élève à EUR 4.548.143 (2016: EUR 4.698.929).

Les autres réserves comprennent aussi le goodwill de EUR 73.025.963 comptabilisé en 2016 suite à l'intégration de Petercam (Luxembourg) S.A et de la reclassification du compte de résultat vers les réserves de la plus-value réalisée par Petercam (Luxembourg) S.A. lors de la vente à DPAS de PIAM Luxembourg pour EUR 7.547.663.

Conformément au règlement CSSF N°14-02, les produits non réalisés nets d'impôts sur titres du portefeuille « actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat » repris dans le résultat reporté au titre de l'exercice 2015 ont été imputés à une réserve non distribuable pour un montant de EUR 206.390.

Acompte sur dividendes

Lors de l'approbation de la répartition du bénéfice 2016, l'assemblée générale du 16 mai 2017 a décidé de procéder au paiement de dividendes d'un montant de EUR 25.900.000. Aucun dividende n'a été payé en 2016.

8.20 Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous (en EUR):

	31.12.2017 Valeur comptable	31.12.2017 Juste valeur	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales	1.542.858.092	1.542.858.092	592.328.301	592.328.301
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	52.704.730	52.704.730	59.314.358	59.314.358
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	420.352.685	420.352.685	905.669.346	905.669.346
Actifs financiers disponibles à la vente	163.676.574	163.676.574	255.909.135	255.909.135
Prêts et créances sur les établissements de crédit	254.756.219	254.650.652	326.853.949	326.866.887
Prêts et créances sur la clientèle	454.443.680	449.687.796	372.850.506	375.143.635
Placements détenus jusqu'à leur échéance	48.084.776	48.626.824	79.097.494	80.327.909
Total	2.936.876.756	2.932.557.353	2.592.023.089	2.595.559.571
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	54.751.994	54.751.994	63.410.053	63.410.053
Dépôts envers les établissements de crédit	56.987.850	56.986.640	90.946.576	90.927.179
Dépôts envers la clientèle	2.608.902.132	2.609.284.655	2.240.405.820	2.240.861.125
Total	2.720.641.976	2.721.023.289	2.394.762.449	2.395.198.357

La juste valeur des instruments financiers comprend les intérêts courus.

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments non cotés sur un marché actif:

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe tels que les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.
- les autres prêts et emprunts sont réévalués par actualisation de leurs flux futurs, sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers est déterminée selon les méthodes décrites au chapitre 5.3.10 « Juste valeur des instruments financiers ».

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. Ce réexamen a notamment porté sur quelques critères utilisés pour déterminer le niveau auquel une juste valeur est classée, comme la mesure du niveau de liquidité d'un marché, les volumes moyens constatés des transactions et la fréquence des valorisations.

Les instruments financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes:

- Le niveau 1 reprend les évaluations basées sur des prix publiés sur des marchés actifs. Aucun modèle ou technique d'évaluation n'est utilisé.
- Le niveau 2 fait appel à des modèles et des techniques d'évaluation qui utilisent des paramètres observables sur un marché actif.
- Les évaluations basées sur des données non observables, hors d'un marché actif, sont classées dans le niveau 3.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les tableaux ci-après reprennent le classement des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction de la catégorie d'évaluation (en EUR) :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31.12.2017				
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	5.193.594	42.723.239	-	47.916.833
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	357.442	4.055.220	-	4.412.662
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	335.053.528	83.183.338	-	418.236.866
Actifs financiers disponibles à la vente	94.426.420	65.796.532	3.176.094	163.399.046
Total	435.030.984	195.758.329	3.176.094	633.965.407

Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	5.193.596	45.982.482	-	51.176.078
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Total	5.193.596	45.982.482	-	51.176.078

31.12.2016

Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	7.312.388	49.888.393	-	57.200.781
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	117.434	1.527.554	310.477	1.955.465
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	763.314.568	138.587.350	-	901.901.918
Actifs financiers disponibles à la vente	169.057.540	86.137.427	199.007	255.393.974
Total	939.801.930	276.140.724	509.484	1.216.452.138

Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	7.312.387	51.956.731	-	59.269.118
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Total	7.312.387	51.956.731	-	59.269.118

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les titres à revenu variable du niveau trois repris dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont principalement évalués sur base des capitaux propres et comprennent des structures utilisées par l'Estate Planning et des actions non cotées.

Faisant suite au changement de méthode dans la détermination des différents niveaux, un titre repris au niveau 1 au 31 décembre 2016 a été reclassé au niveau 2 au 31 décembre 2017 pour un montant de EUR 25.246.538 et un titre du niveau 3 au 31 décembre 2016 a été reclassé au niveau 1 au 31 décembre 2017 pour un montant de EUR 2.

Le tableau suivant reprend les mouvements relatifs à la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente repris dans le niveau 3 (en EUR) :

	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 31.12.2015	210.816	210.816
Intégration titres de Petercam Luxembourg	62.992	62.992
Remboursement	-1.253	-1.253
Liquidations	-82.288	-82.288
Réévaluation des titres	8.741	8.741
Transfert vers portefeuille "Participations"	-1	-1
Solde à la clôture au 31.12.2016	199.007	199.007
Changements de niveau		
transferts niveau 3 vers niveau 1	-2	-2
Achat	3.535.000	3.535.000
Vente	-23.307	-23.307
Dissolution	-31.000	-31.000
Réévaluation des titres	-503.604	-503.604
Solde à la clôture au 31.12.2017	3.176.094	3.176.094

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant reprend les mouvements relatifs à la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente repris dans le niveau 3 (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat - Actifs financiers disponibles à la vente	587.926	286.376
Impôts sur le résultat de l'exercice	-159.210	-83.679
Impact sur le résultat de l'exercice	428.716	202.697
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	-503.604	8.741
Impôts directement imputés aux réserves	130.987	-2.554
Impact sur les autres éléments du résultat global	-372.617	6.187
Impact sur le résultat global total	56.099	208.884

8.21 Actifs financiers transférés

Les actifs financiers transférés aux 31 décembre 2017 et 2016 mais qui restent entièrement comptabilisés sont uniquement constitués d'instruments de dettes.

Les opérations de mises en pension avec rachat ferme portent sur des obligations du portefeuille « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat » ; les passifs associés sont des montants enregistrés en « Dépôts d'établissements de crédit ». La valeur comptable et la juste valeur de ces actifs et passifs sont reprises dans le tableau suivant (en EUR):

	31.12.2017 Valeur comptable	31.12.2017 Juste valeur	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Juste valeur
Actifs financiers transférés	10.040.549	10.040.549	-	-
Passifs financiers associés	10.066.308	10.066.849	-	-
Position nette		-26.300		-

Les montants des obligations prêtées dans le cadre de l'activité prêts de titres sont détaillés par catégories d'actifs dans le tableau suivant (en EUR):

	31.12.2017 Valeur comptable	31.12.2017 Juste valeur	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Juste valeur
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	35.127.702	35.127.702	115.370.627	115.370.627
Actifs financiers disponibles à la vente	15.202.774	15.202.774	20.124.192	20.124.192
Placements détenus jusqu'à leur échéance	2.965.119	3.007.513	-	-
Total actifs financiers transférés	53.295.595	53.337.989	135.494.819	135.494.819

8.22 Compensation des actifs et passifs financiers

Le Pôle luxembourgeois ne pratique pas de compensation comptable mais il a signé avec certaines contreparties des « conventions-cadre de compensation » telles que:

- « ISDA Master Agreement » pour les opérations sur dérivés de gré à gré;
- « global master repurchase agreements » pour les opérations de prise en pension et mise en pension de titres;
- « global master securities lending agreements » pour les opérations de prêts de titres.

Les actifs donnés ou reçus en garanties liées à ces transactions financières peuvent être les suivants:

- espèces et titres pour les opérations de mise en pension et de prise en pension de titres ainsi que pour les opérations sur dérivés de gré à gré pour lesquelles la Banque a signé un contrat « credit support annex » complémentaire au contrat « ISDA »;
- titres pour les opérations de prêts de titres.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers sujet à compensation faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire (en EUR). Les garanties titres sont renseignées à leur valeur d'évaluation.

Actifs financiers sujet à compensation

	Montant avant compensation	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Montant net comptabilisé
31.12.2017			
Dérivés	42.841.790	-	42.841.790
Prises en pension	99.972.778	-	99.972.778
Prêts de titres	53.295.595	-	53.295.595
Total	196.110.163	-	196.110.163
31.12.2016			
Dérivés	48.213.013	-	48.213.013
Prises en pension	8.939.844	-	8.939.844
Prêts de titres	135.494.819	-	135.494.819
Total	192.647.676	-	192.647.676

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau ci-dessous détaille le potentiel de compensation de ces actifs financiers.

	Potentiel de compensation		
	financiers	Collatéraux reçus	après prise
31.12.2017			
Dérivés	-29.791.300	-12.719.055	331.435
Prises en pension	-	-99.972.778	-
Prêts de titres	-	-53.071.257	224.338
Total	-29.791.300	-165.763.090	555.773
31.12.2016			
Dérivés	-21.337.839	-25.652.380	1.222.794
Prises en pension	-	-8.939.844	-
Prêts de titres	-	-66.848.885	68.645.934
Total	-21.337.839	-101.441.109	69.868.728

Le tableau ci-dessous détaille les passifs financiers sujet à compensation faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire (en EUR). Les garanties titres sont renseignées à leur valeur d'évaluation.

	Passifs financiers sujet à compensation		
	Montant avant compensation	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Montant net comptabilisé
31.12.2017			
Dérivés	48.925.504	-	48.925.504
Mises en pension	10.066.308	-	10.066.308
Total	58.991.812	-	58.991.812
31.12.2016			
Dérivés	51.075.426	-	51.075.426
Mises en pension	-	-	-
Total	51.075.426	-	51.075.426

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau ci-dessous détaille le potentiel de compensation de ces passifs financiers.

	Potentiel de compensation		Montant net après prise en compte du potentiel de compensation
	Actifs financiers	Collatéraux donnés	
31.12.2017			
Dérivés	-29.791.300	-19.134.204	-
Mises en pension	-	-10.040.549	25.759
Total	-29.791.300	-29.174.753	25.759
31.12.2016			
Dérivés	-21.337.839	-29.737.587	-
Mises en pension	-	-	-
Total	-21.337.839	-29.737.587	-

9 Annexes relatives au compte de résultat

Le compte de résultat au 31/12/2016 inclus les résultats du 1er trimestre 2016 de Petercam (Luxembourg) S.A. suite à l'intégration de cette société dans la nouvelle structure le 1er avril 2016 avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

9.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Produits d'intérêts	61.982.966	45.288.721
Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales	-	3.342
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	45.926.651	29.236.198
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.897.285	9.043.458
Actifs financiers disponibles à la vente	138.903	780.667
Prêts et créances sur les établissements de crédit	153.465	431.840
Prêts et créances sur la clientèle	6.324.614	5.072.292
Placements détenus jusqu'à leur échéance	542.048	720.924
Charges d'intérêts	-48.678.040	-33.898.454
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-45.733.153	-32.579.319
Dettes envers les établissements de crédit	-459.160	-429.120
Dettes envers la clientèle	-2.485.727	-890.015
Marge nette d'intérêts	13.304.926	11.390.267

9.2 Produits de dividendes

Les produits de dividendes par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	2.023.400
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.050.050	7.559
Actifs financiers disponibles à la vente	555	1.606
Total	1.050.605	2.032.565

9.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Commissions perçues	292.752.394	254.194.525
Activités liées aux fonds d'investissement - Banque dépositaire	10.704.941	12.952.653
Activités liées aux fonds d'investissement - Administration centrale	5.595.098	21.601.430
Activités liées aux fonds d'investissement - Autres	228.668.920	175.339.158
Gestion d'actifs	6.709.469	7.071.780
Courtages	12.593.284	12.632.939
Activités liées aux titres (autres que droits de garde)	16.178.263	15.711.312
Droits de garde	8.659.376	4.641.362
Autres	3.643.043	4.243.891
Commissions versées	-192.705.420	-166.925.592
Activités liées aux fonds d'investissement - Administration centrale	-2.052.681	-1.616.385
Activités liées aux fonds d'investissement - Banque dépositaire et autres	-169.355.799	-144.724.501
Courtages	-9.306.424	-10.383.646
Activités liées aux titres (autres que droits de garde)	-6.279.483	-5.226.733
Honoraires	-1.047.681	-1.227.655
Droits de garde	-2.840.907	-2.397.587
Autres	-1.822.445	-1.349.085
Résultat net des commissions	100.046.974	87.268.933

La rubrique « Activités liées aux fonds d'investissement – Autres » reprend essentiellement des commissions de distribution et des commissions de gestion.

La majorité des honoraires sont des commissions payées aux apporteurs d'affaires.

9.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Instruments de capitaux propres et dérivés liés	-1.150.728	-8.686.530
Instruments de taux d'intérêt et dérivés liés	5.520.144	12.676.284
Opérations de change	6.530.159	6.362.426
Total	10.899.575	10.352.180

Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction (suite)

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur de ces instruments financiers ainsi que les résultats réalisés.

9.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les résultats sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat se répartissent comme suit par type d'instruments financiers (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Instruments de capitaux propres	89.034	7.422.195
Instruments de taux d'intérêt	-34.946	-6.804.311
Total	54.088	617.884

Les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur de ces instruments financiers ainsi que les résultats réalisés.

9.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat par catégorie et par type d'instruments financiers (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs financiers disponibles à la vente	1.708.777	5.651.191
Total	1.708.777	5.651.191

Tous les intérêts reçus et payés sur ces instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. La réévaluation à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est comptabilisée dans les capitaux propres en réserves de réévaluation.

Seuls les résultats réalisés liés aux ventes d'actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans ce poste.

9.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels nets se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Autres produits opérationnels	11.299.498	9.541.114
Revenus des locations	2.248.599	2.149.217
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	50.724	21.720
Récupération des charges diverses	1.771.220	1.500.535
Remboursements AGDL	-	65.374
Intérêts perçus sur passifs financiers	5.249.866	3.089.671
Divers	1.979.089	2.714.597
Autres charges opérationnelles	-8.148.120	-2.895.238
Intérêts payés sur actifs financiers	-7.669.393	-2.349.513
Taxes et impôts autres que sur le résultat	-377.676	-303.102
Divers	-101.051	-242.623
Autres résultats opérationnels nets	3.151.378	6.645.876

Les remboursements TVA sont comptabilisés dans la rubrique produits divers pour un montant de EUR 623.667 au 31 décembre 2017 (2016: EUR 1.183.024).

La récupération des charges diverses comprend la refacturation de prestations administratives et de frais généraux tels que la cogénération électrique et la location de matériel.

Les intérêts perçus et payés sur les instruments financiers dont les intérêts sont négatifs concernent les dérivés de taux d'intérêts, les avoirs déposés auprès de la Banque centrale du Luxembourg, les avoirs des établissements de crédit et les dépôts de la clientèle.

9.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Rémunérations et salaires	-32.489.639	-32.193.899
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances complémentaires	-3.772.671	-3.402.670
Charges liées aux retraites	-1.056.895	-934.030
Avantages du personnel liés au plan d'intéressement	150.785	32.466
Autres coûts	-766.250	-824.108
Total	-37.934.670	-37.322.241

La note 11 fournit l'information relative aux avantages attribués au personnel et au plan d'intéressement.

Frais de personnel (suite)

Le nombre moyen des membres du personnel employé s'établit comme suit :

	31.12.2017	31.12.2016
Direction	12	11
Cadres supérieurs	149	147
Employés	182	175
Total	343	333

Le montant des rémunérations allouées au cours de l'exercice à l'organe de direction s'élève à (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Administrateurs	-277.387	-212.404
Direction	-4.037.266	-3.198.354
Total	-4.314.653	-3.410.758

Au 31 décembre 2017, le montant total des avances/crédits accordés aux administrateurs s'élève à EUR 1.214.128 (2016: EUR 891.491) tandis qu'aucune avance n'a été accordée à l'organe de direction au cours des deux dernières années

Au 31 décembre 2017, d'autres engagements ont été octroyés aux administrateurs pour EUR 316 (2016: EUR 22.870) tandis que plus aucun engagement n'a été accordé à l'organe de direction au cours des deux derniers exercices

9.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Marketing, publicité et relations publiques	-533.304	-778.441
Honoraires professionnels	-4.530.493	-4.775.921
Locations simples	-1.866.112	-1.972.535
Charges informatiques et de télécommunication	-6.419.370	-7.277.930
Réparation et entretien	-2.133.951	-2.144.784
Autres frais généraux et administratifs	-8.160.990	-6.377.979
Total	-23.644.220	-23.327.590

Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

Frais généraux et administratifs (suite)

Au 31 décembre 2017, la contribution de EUR 555.024 au fonds de résolution national et la provision de EUR 240.170 relative au fonds de garantie des dépôts sont aussi comprises dans cette rubrique (31 décembre 2016: respectivement EUR 423.172 et EUR 34.442).

Les honoraires comptabilisés suite aux prestations de l'exercice au Pôle luxembourgeois par KPMG Luxembourg, Société Coopérative et les cabinets membres du réseau KPMG se présentent comme suit (hors TVA en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Contrôle légal et contractuel des comptes annuels consolidés	-304.498	-343.233
Services de conseil fiscal	-130.906	-343.534
Autres services	-39.525	-79.226
Total	-474.929	-765.993

9.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2017, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 2.340.197 (2016: EUR 2.173.935) et les amortissements sur les immobilisations incorporelles sont de EUR 4.032.258 (2016: EUR 3.920.719).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des notes 8.9 et 8.10.

9.11 Provisions

Au cours de l'exercice, une dotation complémentaire à la provision pour restructuration a été comptabilisée pour EUR 112.197 tandis qu'en 2016 elle n'avait fait l'objet que d'utilisations.

En 2017, les provisions pour litiges ont fait l'objet de dotations d'un montant de EUR 239.180.

La totalité des provisions pour litiges présente au 31 décembre 2015 avait été reprise en 2016 soit EUR 2.550.000.

9.12 Dépréciations nettes sur actifs

Les dépréciations nettes sur actifs se répartissent comme suit (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Prêts et créances sur la clientèle	-4.135.307	-1.515.958
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	-957.882	-1.077.939
Total	-5.093.189	-2.593.897

Le détail des variations sur dépréciations sur prêts et créances sur la clientèle au 31 décembre 2017 et 2016 est repris dans la note 8.6.

9.13 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2017	31.12.2016
Impôts sur les bénéfices de l'exercice	10.495.734	10.497.139
Impôts différés	-2.050.567	-1.045.366
Impôts sur le résultat de l'exercice	8.445.167	9.451.773
Reprise de provision des années précédentes	-581.509	-10.264
Charge d'impôts nette	7.863.658	9.441.509

Le tableau ci-dessous reprend la justification (en EUR) de la différence entre le taux normal d'imposition au Luxembourg (27,08 % au 31 décembre 2017 et 29,22% au 31 décembre 2016) et le taux d'imposition effectif de la Banque.

	31.12.2017	31.12.2016
Bénéfice avant impôts	56.496.407	57.154.145
Taux d'imposition applicable à la clôture	27,08%	29,22%
Impôt théorique sur le bénéfice	15.299.227	16.700.441
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	215.464	106.297
Impact fiscal des dépenses non déductibles	1.426.775	1.427.685
Impact fiscal des revenus non imposables	-676.500	-7.178.170
Charges fiscales déductibles	-5.015.157	276.340
Effet des autres éléments	-2.804.642	-1.880.820
Impôts sur le résultat de l'exercice	8.445.167	9.451.773
Taux effectif d'impôt moyen	14,95%	16,54%

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions, des dividendes non taxables et les reprises de provisions d'impôts d'exercices antérieurs.

9.14 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global reprennent les résultats qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat.

Aux 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les autres éléments du résultat global sont composés uniquement des résultats non réalisés relatifs à la réévaluation du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente tels que repris dans le tableau ci-dessous en EUR. Ces résultats sont comptabilisés directement en fonds propres (cf. note 8.4) et sont susceptibles d'être comptabilisés dans le compte de résultat au cours d'un exercice postérieur.

	31.12.2017	31.12.2016
Titres à revenu fixe	-5.505	-2.050.252
Ajustement à la juste valeur avant impôts	497.017	219.282
Transfert de la réserve au résultat avant impôts		
Extourne de la réserve suite aux cessions / remboursements	-530.982	-2.009.271
Variation des résultats latents de réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification en placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts directement imputés aux réserves	28.460	-260.263
Titres à revenu variable	2.280.246	865.766
Ajustement à la juste valeur avant impôts	3.081.544	9.853
Transfert de la réserve au résultat avant impôts		
Extourne de la réserve suite aux cessions / remboursements	-3.051	-
Impôts directement imputés aux réserves	-798.247	855.913
Total des autres éléments du résultat global	2.274.741	-1.184.486

10 Droits et engagements

10.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec le Pôle luxembourgeois. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert du Pôle luxembourgeois pour les exercices se clôturant aux 31 décembre 2017 et 2016 s'élèvent respectivement à EUR 51.741.354.324 et EUR 41.268.267.339.

10.2 Garanties données

Au 31 décembre 2017, la Banque a émis des garanties bancaires pour un montant de EUR 15.204.394 et des garanties d'achèvement pour un montant de EUR 8.262.924 (2016: respectivement EUR 18.985.881 et EUR 7.811.401).

Au 31 décembre 2017, le montant total des espèces données en garantie s'élève à EUR 67.348.422 (2016: EUR 97.149.691) dont EUR 45.559.764 (2016: EUR 56.040.263) donnés à Banque Degroof Petercam S.A. dans le cadre d'opérations sur options et futures pour compte propre et pour compte de la clientèle, le solde concerne en majorité les garanties octroyées dans le cadre de contrats CSA.

10.3 Garanties reçues

Le total des garanties reçues sous forme d'actifs, de cessions d'avoirs et de cautionnements dans le cadre de prêts accordés à la clientèle, d'opérations de prêts de titres et d'opérations sur dérivés, s'élève à EUR 674.531.514 en date du 31 décembre 2017 (2016: EUR 623.106.361). Parmi ces garanties, EUR 671.967.213 (2016: EUR 514.823.876) sont constitués d'hypothèques et de nantissements d'espèces et de titres.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, respectivement EUR 99.972.778 et EUR 8.939.421 de garanties ont été obtenues dans le cadre d'opérations de prises en pension; aucune n'a été utilisée pour garantir des opérations de mises en pension.

10.4 Engagements

La Banque a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2017 est de EUR 53.486.351 (2016: EUR 119.072.289).

Au 31 décembre 2017, d'autres engagements sont comptabilisés pour un montant de EUR 11.998.662 (2016: EUR 2.000.000).

Au 31 décembre 2017, le montant des opérations fiduciaires est de EUR 145.066.165 (2016: EUR 493.204.174).

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Engagements (suite)

Dans le cadre de la fusion par absorption de sa filiale Degroof Banque Privée S.A. en juin 2013, la Banque a repris les engagements fiscaux et juridiques de cette dernière.

La loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (« la Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs a été votée en date du 18 décembre 2015.

Le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs en vigueur jusque-là, mis en œuvre par l'Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg (AGDL), sera remplacé par un nouveau système contributif de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs. Le nouveau système garantira l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 euros et les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de 20 000 euros. La loi prévoit en outre que des dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de 100 000 euros pour une période de 12 mois.

Le montant des moyens financiers du Fonds de résolution Luxembourg (FRL), devra atteindre, d'ici la fin de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1er numéro 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participant. Ce montant sera collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2015 à 2024.

Le niveau cible des moyens financiers du Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL) est fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi, des établissements adhérents et devra être atteint d'ici la fin de l'année 2018. Les contributions seront à verser annuellement entre 2016 et 2018. Pour l'exercice 2015, une provision à hauteur de 0,2% des dépôts garantis a été effectuée par les établissements de crédit en prévision de ces contributions.

Lorsque le niveau de 0,8% sera atteint, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer pendant 8 ans supplémentaires de sorte à constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi.

Au cours de l'exercice, la Banque a payé des contributions annuelles au FGDL de EUR 240.170 (2016 : EUR 200.562) et au FRL de EUR 652.970 (2016 : EUR 423.172).

11 Avantages au personnel et plans de rémunérations en actions

11.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite à cotisations définies. La charge des cotisations de cet exercice est de EUR 1.056.895 (EUR 934.030 au 31 décembre 2016).

11.2 Plans d'intéressement Groupe

Banque Degroof Petercam S.A. a émis plusieurs plans d'intéressement au cours de ces dernières années, au bénéfice soit des administrateurs, soit des cadres supérieurs du Groupe Banque Degroof Petercam, soit des deux simultanément dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux du Groupe Banque Degroof Petercam. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales locales. La contrepartie de la reprise de l'exercice de EUR 150.784 en 2017 (2016: reprise de EUR 32.466) est enregistrée en fonds propres.

Les plans d'intéressement émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Au cours des deux derniers exercices, la Banque n'a émis aucun plan.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

12 Parties liées

Les parties liées au Pôle luxembourgeois sont les entreprises associées, les membres du Conseil d'Administration et autres dirigeants de la Banque et ses filiales (« Principaux dirigeants ») ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-dessous résument, par nature, les transactions qui ont été réalisées avec les parties liées du Groupe Banque Degroof Petercam S.A. (en EUR):

31.12.2017

Bilan	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Avances en comptes courants	65.781.682	477.036	-	-	66.258.718
Prêts à terme	-	439.786	20.168.474	37.303.769	57.912.029
Autres actifs	5.642.942	-	-	6.308.996	11.951.938
Total des actifs	71.424.624	916.822	20.168.474	43.612.765	136.122.685
Dépôts	17.491.166	8.872.426	3.165.344	6.818.483	36.347.419
Mises en pension	-	-	-	10.066.308	10.066.308
Autres passifs	4.503.814	-	-	22.187.884	26.691.698
Total des passifs	21.994.980	8.872.426	3.165.344	39.072.675	73.105.425
Garanties données	3.750	-	8.262.924	-	8.266.674
Garanties reçues	-	450.385	24.155.698	-	24.606.083
Autres engagements	-	316	3.984.824	-	3.985.140

Compte de résultat	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Charges financières	-	-172	-309	-136.441	-136.922
Honoraires et commissions	-60.816.634	-	-	-20.720.743	-81.537.377
Frais de personnel	-	-2.999.716	-	-	-2.999.716
Autres	-2.380.778	-	-	6.844	-2.373.934
Total des charges	-63.197.412	-2.999.888	-309	-20.850.340	-87.047.949
Produits d'intérêts	954	11.226	517.637	29.558	559.375
Honoraires et commissions	1.342.453	33.141	-	13.158.406	14.534.000
Autres	400.520	-	8.427	110.964	519.911
Total des produits	1.743.927	44.367	526.064	13.298.928	15.613.286

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

Parties liées (suite)

31.12.2016

Bilan	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Avances en comptes courants	161.296.820	451.705	2.695.891	3.147.857	167.592.273
Prêts à terme	-	439.786	12.675.648	64.939.016	78.054.450
Autres actifs	4.015.174	-	-	3.377.191	7.392.365
Total des actifs	165.311.994	891.491	15.371.539	71.464.064	253.039.088
Dépôts	19.720.595	10.560.714	165.210	60.002.260	90.448.779
Autres passifs	7.908.788	271	-	202.904	8.111.963
Total des passifs	27.629.383	10.560.985	165.210	60.205.164	98.560.742
Garanties données	13.750	20.000	7.188.759	-	7.222.509
Garanties reçues	-	450.385	6.948.873	17.939.421	25.338.679
Autres engagements	-	2.870	510.674	5.852.143	6.365.687
Compte de résultat	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Charges financières	-10	-	-	-149.624	-149.634
Honoraires et commissions	-61.229.649	-	-	-21.148.117	-82.377.766
Frais de personnel	-	-5.264.784	-	-	-5.264.784
Autres	-1.726.136	-	-	-33.028	-1.759.164
Total des charges	-62.955.795	-5.264.784	-	-21.330.769	-89.551.348
Produits d'intérêts	309.258	9.996	305.524	1.554	626.332
Honoraires et commissions	1.068.734	18.745	-	11.051.375	12.138.854
Autres	-	-	8.144	10.000	18.144
Total des produits	1.377.992	28.741	313.668	11.062.929	12.783.330

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les frais de personnel des principaux dirigeants se répartissent comme suit (en EUR) :

	31.12.2017	31.12.2016
Avantages du personnel à court terme	-4.049.446	-4.973.249
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	-352.430	-213.250
Avantages du personnel liés au plan d'intéressement	346.606	-37.863
Total	-4.055.270	-5.224.362

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2017

13 Information géographique

La Banque et ses principales filiales sont basées au Luxembourg à l'exception d'une filiale qui se situe à Hong Kong.

Les tableaux ci-dessous résument les principales informations du Groupe selon les pays dans lesquels les filiales sont domiciliées (en EUR):

31.12.2017

	Nombre moyen d'employés équivalent temps plein	Produit net	Résultat avant impôts	Impôts sur le résultat
Hong Kong	3	469.814	-262.984	-
Luxembourg	340	129.746.509	56.759.391	7.863.658
Total	343	130.216.323	56.496.407	7.863.658

31.12.2016

	Nombre moyen d'employés équivalent temps plein	Produit net	Résultat avant impôts	Impôts sur le résultat
Hong Kong	5	197.413	-600.446	-
Luxembourg	328	123.761.483	57.754.591	9.441.509
Total	333	123.958.896	57.154.145	9.441.509

14 Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture du bilan, il n'y a aucun fait susceptible d'avoir une influence notable sur la situation financière ou les activités du Pôle luxembourgeois à relever.